

PREAVIS No 01-2018
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,**

En vertu des dispositions :

- **De la Loi du 28 février 1956 sur les Communes,**
- **Du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes,**
- **Du règlement du Conseil Communal de Tolochenaz,**

La Municipalité soumet à votre approbation le rapport sur la gestion pour l'année 2017.



COMPTES
COMMUNE DE TOLOCHENAZ
EXERCICE 2017

SOMMAIRE

COMMENTAIRE	p. 1
CASH FLOW	p. 2
REVENUS FISCAUX	p. 3
ETAT DES CREDITS VOTES PAR LE CONSEIL	p. 4 - 8
ADMINISTRATION GENERALE	p. 9 - 11
FINANCES	p. 12 - 13
DOMAINES ET BATIMENTS	p. 14 - 16
TRAVAUX	p. 17 - 20
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	p. 21 - 23
POLICE	p. 24
SECURITE SOCIALE	p. 25
SERVICES INDUSTRIELS	p. 26
RESUME DES COMPTES ET LE RESULTAT	p. 27 - 30

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2017

Notre résultat pour 2017 présente un excédent de recettes de fr. 8'954'074.- avant les amortissements, les provisions et les attributions suivantes :

- Amortissements obligatoires	fr. 276'034.85
- Amortissements extraordinaires	fr. 86'500.—
- Provision facture sociale (2017)	fr. 5'544'900.—
- Provision péréquation (2017)	fr. 1'688'200.—
- Provision (PolCant) Réforme policière (2017)	fr. 116'800.—
- Attribution au fond de réserve « véhicule »	fr. 15'000.—
- Attribution au fond de réserve « investissements futurs »	fr. 1'000'000.—

Résultat 2017 : Excédent de recettes de fr. 226'639.-

Nous rappelons qu'une partie importante de ce résultat provient d'acomptes d'impôts de sociétés qui ne sont pas encore définitifs. Malgré ces chiffres très positifs nous restons prudents sur le caractère non définitif de certains montants. Nous sommes également conscients que les charges liées à la facture sociale seront en hausse ces prochaines années.

CASH FLOW 2017

		COMPTES 2017		COMPTES 2016	
	Résultat	226'639.15			270'075.99
230.3300.0	Amortissement du patrimoine financier	10'000.00		10'000.00	
230.3311.1	Amortissement Village solidaire	16'922.00		50'827.00	
230.3321.0	Amortissements extraordinaires	86'500.00		0.00	
230.3310.2	Amortissement Aménag. UAPE 2ème étage	100'000.00		0.00	
351.3310.0	Amortissement réfection du Pavillon	10'000.00		10'000.00	
351.3310.1	Amortissement Chauffage Maison comm.	16'000.00		16'000.00	
351.3310.2	Amortissement Aménag. UAPE 2ème étage	24'123.90		0.00	
352.3310.0	Amortissement réf. Salle polyvalente	12'000.00		12'000.00	
430.3310.0	Amortissements routiers	129'500.00		129'500.00	
440.3310.0	Amortissement Rén. Terrain-piste de course	4'410.95			
450.3310.0	Amortissement Eco-points	14'000.00		14'000.00	
460.3310.0	Amortissement Collecteurs Ch. du Saux	20'000.00		20'000.00	
510.3310.0	Amortissement rénovation du Collège	40'000.00		40'000.00	
820.3310.0	Amortissement éclairage du football	6'000.00		6'000.00	
	<u>Attributions aux réserves</u>				
230.3800.0	Attributions aux fonds de réserve	1'000'000.00			
430.3800.0	Attribution réserve "Véhicule"	15'000.00			
460.3811.0	Attribution au financement Epuration Eaux	0.00		128'688.15	
	<u>Prélèvements s/fonds de réserve</u>				
230.4800.0	Prélèvements sur fonds "Invest. futurs"		116'922.00		50'827.00
220.4800.0	Prélèvement sur fonds « Charges diverses »		0.00		1'163'451.00
430.4800.0	Prélèvement sur fonds "Véhicule"		0.00		48'000.00
450.4811.0	Prélèvement sur fonds "Déchets"		0.00		30'109.35
460.4811.0	Prélèvement sur fonds "Egouts"		8'073.70		
660.4800.0	Prélèvement sur fonds « Abris PC »		30'455.55		35'616.00
720.4800.0	Prélèvement sur fonds "Charges diverses		0.00		506'521.00
	et Œuvres sociales		0.00		64'300.00
		1'731'096.00	155'451.25	437'015.15	2'168'900.34

Totaux

1'575'644.75

-1'731'885.19

no compte	REVENUS FISCAUX	COMPTES 2017		BUDGET 2017		COMPTES 2016
		Fr.	Ecart s/2016	Fr.	Ecart s/2017	Fr.
210.4001.0	Impôt sur le revenu	3'791'351.20	189'255.75	3'600'000.00	-191'351.20	3'602'095.45
210.4001.1	Impôt "prestation capital"	35'946.00	- 56'643.30	100'000.00	64'054.00	92'589.30
210.4002.0	Impôt sur la fortune	1'055'591.62	391'825.95	610'000.00	-445'591.62	663'765.67
210.4003.0	Impôt à la source	161'641.66	- 480'024.86	500'000.00	338'358.34	641'666.52
210.4004.0	Impôt sur la dépense	159'637.71	43'122.71	40'000.00	-119'637.71	116'515.00
210.4006.0	Impôt sur les frontaliers	610'323.60	140'239.60	480'000.00	-130'323.60	470'084.00
210.4011.0	Impôt sur le bénéfice net des Sociétés	9'232'932.85	10'896'062.20	1'000'000.00	-8'232'932.85	- 1'663'129.35
210.4012.0	Impôt sur le capital des Sociétés	503'859.70	- 648'884.80	300'000.00	-203'859.70	1'152'744.50
210.4013.0	Impôt compl.Sociétés s/les immeubles	63'516.60	954.10	30'000.00	-33'516.60	62'562.50
210.4020.0	Impôt foncier	540'169.70	17'978.25	540'000.00	-169.70	522'191.45
210.4040.0	Droits de mutation	121'751.25	- 147'381.45	500'000.00	378'248.75	269'132.70
210.4050.0	Impôts successions et les donations	5'548.90	- 255'650.50	40'000.00	34'451.10	261'199.40
210.4061.0	Impôt sur les chiens	3'600.00	- 150.00	3'300.00	-300.00	3'750.00
210.4090.0	Impôts récupérés après défalcation	30.20	4'933.04	4'000.00	3'969.80	- 4'902.84
210.4101.0	Impôt sur les patentes boissons	2'777.05	708.90	-	-2'777.05	2'068.15
210.4220.0	Intérêts de retard	53'570.27	2'080.13	40'000.00	-13'570.27	51'490.14
210.4411.0	Impôt sur les gains immobiliers	263'442.95	176'440.70	150'000.00	-113'442.95	87'002.25
450.4341.0	Taxes annuelles déchets	97'585.00	1'804.80	100'000.00	2'415.00	95'780.20
460.4341.0	Taxes d'introduction aux égouts	39'710.55	33'301.80	50'000.00	10'289.45	6'408.75
460.4342.0	Taxes annuelles d'entretien des égouts	458'741.05	- 11'880.00	450'000.00	-8'741.05	470'621.05
820.4112.0	Taxes pour l'usage du sol	125'022.65	- 2'093.20	130'000.00	4'977.35	127'115.85
		17'326'750.51	10'295'999.82	8'667'300.00	-8'659'450.51	7'030'750.69

ETAT DES CREDITS VOTES PAR LE CONSEIL / COMPTES AMORTISSABLES

Cpte	Libellé	Crédits accordés	Investiss. réels	Subsides Prél. Rés. antérieurs	Amort. antérieurs	Subv. & Prélèv. Réserves en 2017	Factures payées en 2017	Solde 01.01.2017	Amort. 2017	Solde au 31.12.2017	Début	Fin	Durée
9141.10	Réfection Rte Paderewski-Molliau préavis no 10/00 et 08/01	45'000 974'000	46'868 819'068	271'418	46'868 384'449			163'200.00	27'200.00	136'000.00	2001 2003	2001 2022	20 ans
9141.11	Rempl. éclairage des terrains football préavis no 04/07	135'000	187'012	65'000	54'000			68'012.05	6'000.00	62'012.05	2008	2032	25 ans
9141.12	Réf. et aménagement Rue du Centre préavis no 09/09	835'000	832'617	335'000	120'000			377'617.05	20'000.00	357'617.05	2011	2035	25 ans
9141.13	Extention réseau haut débit Swisscom préavis no 12/09	95'000	93'612		55'612			38'000.00	9'500.00	28'500.00	2011	2020	10 ans
9141.14	Réfection Passage sous route préavis no 02/15	70'000	39'605		8'405			31'200.00	3'900.00	27'300.00	2015	2024	10 ans
9141.15	Pose signalisation Carrefour Rte de l'Enfer-Sécheron Participation Lully (08/11) préavis no 09/11	172'500 172'500	148'817 136'126		78'817			70'000.00	14'000.00	56'000.00	2012	2021	10 ans
9141.16	Réfection Parking Voirie/Collège préavis no 06/14	437'000	440'390		43'490			396'900.00	14'700.00	382'200.00	2014	2043	30 ans
9141.17	Installation de 3 abris bus préavis no 04/15	126'000	56'297.75 (en cours)				43'295.35	13'002.40		56'297.75	2018	2027	10 ans
9141.18	Modérateur trafic Rte Gare-Saux préavis no 11/02	245'000	257'014	45'000	148'414			63'600.00	10'600.00	53'000.00	2003	2022	20 ans
9141.19	Réf. Rte Molliau/Centre (Portail) préavis no 10/02	812'380	860'687	215'000	249'687			396'000.00	22'000.00	374'000.00	2005	2034	30 ans

Cpte	Libellé	Crédits accordés	Investiss. réels	Subsides Prél. Rés. antérieurs	Amort. antérieurs	Subv. & Prélèv. Réserves en 2017	Factures payées en 2017	Solde 01.01.2017	Amort. 2017	Solde au 31.12.2017	Début	Fin	Durée
9141.2	Réf. Collecteurs, trottoir Ch. du Saux préavis no 08/12	966'000	961'855	466'000	75'855			420'000.00	20'000.00	400'000.00	2013	2037	25 ans
9141.3	Amén. Ch. Piétonnier le long Rte cantonale RC1 préavis no 04/12	95'000	76'590		15'790			60'800.00	7'600.00	53'200.00	2015	2024	10 ans
9141.5	Mise en place de quatre éco-points collecte des déchets préavis no 07/13	141'000	155'828	17'593	26'235			112'000.00	14'000.00	98'000.00	2015	2024	10 ans
9141.6	Rénovation terrain multisport-piste de course préavis no 03-17	100'000	90'435.95			17'625	90'435.95	0	4'410.95	68'400.00	2017	2036	20 ans
9143.0	Rénovation du Collège préavis no 05/07	1'390'000	1'270'254	390'000	364'254			516'000.00	40'000.00	476'000.00	2008	2027	20 ans
9143.1	Changement de chauffage Maison de commune préavis no 01/15	41'500	49'348.90		33'349			16'000.00	16'000.00	0.00	2015	2017	3 ans
9143.2	Travaux réfection Salle Polyvalente préavis no 04/06	615'000	516'553	315'000	141'553			60'000.00	12'000.00	48'000.00	2007	2021	15 ans
9143.3	Réfection et réhabilitation du Pavillon préavis no 04/11	50'000	56'493		36'493			20'000.00	10'000.00	10'000.00	2014	2018	5 ans
9143.5	Aménag. UAPE 2ème étage préavis no 05/17 et 07/17	212'000	220'123.90			100'000	220'123.90	0	24'123.90	96'000.00	2'017	2'021	5 ans
		7'729'880	7'315'596	2'120'011	1'883'272	117'625	353'855.20	2'822'331.50	276'034.85	2'782'526.85			

Préavis en attente :

Achat d'un ensemble de bâtiments
et l'étude projet mise en valeur des
bâtiments centre village
préavis no 04/16 3'600'000

RC69, Aménagements divers
préavis no 02/17 520'000

Ventilations des amortissements obligatoires:

Amortissement chauffage Maison de commune (9143.1)	16'000.00	351.3310.1
Amortissement réfection du pavillon (9143.3)	10'000.00	351.3310.0
Amortissement aménagement UAPE (9143.5)	24'123.90	351.3310.2
Amortissement réfection salle polyvalente (9143.2)	12'000.00	352.3310.0
Amortissements routiers 9141.10/9141.12/9141.13/9141.14/9141.15/9141.16/9141.17/9141.18/9141.19/9141.3)	129'500.00	430.3310.0
Amortissement rénovation terrain multisports/piste de course (9141.6)	4'410.95	440.3310.0
Amortissement éco-points (9141.5)	14'000.00	450.3310.0
Amortissement réf. Collecteurs Ch. du Saux (9141.2)	20'000.00	460.3310.0
Amortissement rénovation du collège (9143.0)	40'000.00	510.3310.0
Amortissement éclairage des terrains de football (9141.11)	6'000.00	820.3310.0

276'034.85

AMORTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES

Cpte	Libellé	Crédits accordés	Investiss. réels	Subsides Prél. Rés. antérieurs	Amort. antérieurs	Subv. & Prélèv. Réserves	Solde au 31.12.2017	Amort. extraordinaires 2017	Solde au 31.12.2017 après amortissements	Début	Fin	Durée
9141.13	Extention réseau haut débit Swisscom préavis no 12/09	95'000	93'612		65'112		28'500.00	28'500.00	0.00	2011	2020	10 ans
9143.2	Travaux réfection Salle Polyvalente préavis no 04/06	615'000	516'553	315'000	153'553		48'000.00	48'000.00	0.00	2007	2021	15 ans
9143.3	Réfection et réhabilitation du Pavillon préavis no 04/11	50'000	56'493		46'493		10'000.00	10'000.00	0.00	2014	2018	5 ans
		760'000	666'658	315'000	265'158	0	86'500.00	86'500.00	0.00			

230.3321.0

Amortissements extraordinaires du patrimoine
administratif

ETAT DES CREDITS VOTES PAR LE CONSEIL / COMPTES AMORTISSABLES (patrimoine financier)

<u>Cpte</u>	<u>No</u> <u>Préav.</u>	<u>Libellé</u>	<u>Crédits</u> <u>accordés</u>	<u>Investiss.</u> <u>réels</u>	<u>Subsides</u> <u>Prél. Rés.</u>	<u>Amort.</u> <u>antérieurs</u>	<u>Solde</u> <u>01.01.2017</u>	<u>Amort.</u> <u>2017</u>	<u>Solde</u> <u>31.12.2017</u>	<u>Début</u>	<u>Fin</u>	<u>Durée</u>
9123.1	08/09	Achat Parcelle 126 "Fond.Nicati-de-Luze"	530'000	534'104.60	230'000.00	64'104.60	240'000.00	10'000.00	230'000.00	2010	2040	30 ans
			530'000	534'104.60	230'000.00	64'104.60	240'000.00	10'000.00	230'000.00			

230.3300.0

Amortissement du patrimoine financier

102.3114.0

Achat d'une télévision et de son meuble

110.4361.0

Remboursements effectués par nos diverses assurances

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'602'016.40	93'586.25	1'649'850.00	39'400.00	1'643'359.53	154'244.25
10	AUTORITES	254'693.00	18'152.00	266'000.00	10'400.00	271'309.55	13'962.85
101	CONSEIL COMMUNAL	56'960.90	720.00	58'000.00	400.00	67'744.45	400.00
101.3001.0	Commissions	8'940.00		13'000.00		9'600.00	
101.3001.1	Indemnités du Bureau	27'100.60		25'000.00		37'648.75	
101.3003.0	Jetons de présence	13'670.00		12'000.00		11'730.00	
101.3101.0	Imprimés et fournitures de bureau	1'279.90		2'000.00		1'546.00	
101.3114.0	Achat mobilier et divers			500.00			
101.3151.0	Frais liés au site du conseil	3'045.80		3'000.00		2'494.55	
101.3170.0	Frais de réceptions et manifestations	2'924.60		2'500.00		4'725.15	
101.4361.0	Remboursement de tiers (Indemn. délégués)		720.00		400.00		400.00
102	MUNICIPALITE	197'732.10	17'432.00	208'000.00	10'000.00	203'565.10	13'562.85
102.3001.0	Traitements	85'953.10		90'000.00		88'753.20	
102.3061.0	Indemn. de déplacements et de représentations	3'650.00		3'000.00		3'000.00	
102.3063.0	Vacations	83'162.10		85'000.00		88'741.00	
102.3114.0	Achat mobilier et divers	3'800.00					
102.3151.0	Frais liés à Xpert.Meeting	2'857.95				474.15	
102.3170.0	Frais de réceptions et manifestations	18'308.95		30'000.00		22'596.75	
102.4361.0	Rembt associations (Indemn. délégués)		17'432.00		10'000.00		13'562.85
11	ADMINISTRATION	719'300.25	37'596.85	691'000.00	29'000.00	724'675.03	42'504.25
110	PERSONNEL	382'001.30	6'820.85	374'000.00		370'155.10	13'242.95
110.3011.0	Traitements du personnel	378'760.40		370'000.00		366'135.10	
110.3069.0	Remboursement de débours et autres frais	820.00		1'500.00		1'380.00	
110.3090.0	Autres charges du personnel	2'420.90		2'500.00		2'640.00	
110.4361.0	Remboursement de tiers		6'820.85				13'242.95
111	CHARGES SOCIALES	150'876.80		163'000.00		143'652.45	
111.3030.0	AVS et allocations familiales	51'749.40		60'000.00		45'908.55	
111.3040.0	Caisse de pensions CIP	81'907.25		80'000.00		80'085.45	
111.3050.1	Assurance accidents	11'802.40		12'000.00		12'448.30	
111.3050.2	Assurance perte de gain maladie	5'417.75		11'000.00		5'210.15	

112.3101.0	Commande de papier factures et d'enveloppes couleurs
112.3111.0	Création d'un nouveau poste pour la future collaboratrice à la bourse communale et achat de nouveaux bureaux ainsi que des écrans
112.3151.0	Mise en place du processus de validation des factures (intégrée à la GED) ainsi que Xpert.Meeting pour les séances de Municipalité
112.3185.0	Examen préalable du Plan directeur communal par le Service du développement Examen préalable du Plan général d'affectation (version 2013) Restauration d'un volume « Plans 1809 » Frais d'annonces pour les divers postes à l'administration communale
112.3653.0	Changement de la porte automatique « Local Cartons du Cœur »
150.3515.2	Onze demandes ont été traitées en 2017
150.3653.2	Club du théâtre de Beausobre Soutien financier spectacle « Quand je pense à Audrey Hepburn » Don à la Fondation Paderewski

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
112	ECONOMAT,CHANCELLERIE,SERVICES	186'422.15	30'776.00	154'000.00	29'000.00	210'867.48	29'261.30
112.3101.0	Imprimés et fournitures de bureau	24'165.65		20'000.00		28'098.63	
112.3101.1	Frais Permis & Cartes d'identité	15'309.15		15'000.00		11'258.65	
112.3111.0	Achats de machines, mobilier et équipement	16'047.45		10'000.00		13'916.20	
112.3151.0	Entretien de l'informatique	44'376.30		32'000.00		54'938.55	
112.3185.0	Honoraires,études prestations de service	34'419.40		10'000.00		9'121.65	
112.3185.1	Frais de Communication	13'235.85		25'000.00		24'929.60	
112.3185.2	Réorganisation des archives communales			10'000.00		20'000.00	
112.3186.0	Primes d'assurances de tiers choses & RC & divers	7'519.20		9'000.00		7'866.95	
112.3193.0	Cotisations-Abonnements	13'758.10		13'000.00		12'729.25	
112.3653.0	Dons et subsides	17'591.05		10'000.00		28'008.00	
112.4311.0	Emoluments administratifs		30'776.00		27'000.00		25'377.15
112.4361.0	Remboursement de tiers				2'000.00		3'884.15
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	41'910.70		53'850.00		55'163.15	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	41'910.70		53'850.00		55'163.15	
150.3515.0	Part. écoles de musique (FEM)	15'852.50		18'000.00		15'767.50	
150.3515.1	Part. subvention locaux pour la musique	2'366.70		2'500.00		2'337.15	
150.3515.2	Part. communale aux cours de musique	3'683.50		4'000.00		2'400.00	
150.3652.0	Part. intercomm. Stand du Boiron	3'077.25		3'500.00		5'308.00	
150.3653.2	Promotion de la culture	6'580.00		15'000.00		19'055.25	
150.3654.0	Part. tarif unifié Patinoire-Piscine	4'755.75		4'850.00		4'730.25	
150.3655.0	Part. de l'ARCAM pour le tourisme	5'595.00		6'000.00		5'565.00	

180.4522.2

Décompte final exercice 2016 (solde en notre faveur)

fr. 37'837.40

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
18	TRANSPORTS PUBLICS	586'112.45	37'837.40	639'000.00		592'211.80	97'777.15
180	TRANSPORTS PUBLICS	586'112.45	37'837.40	639'000.00		592'211.80	97'777.15
180.3517.0	Part aux déficits CGN-BAM-TL-PTT	64'804.20		67'000.00		65'530.25	
180.3527.0	Part au déficit-exploitation-TPM	521'308.25		572'000.00		526'681.55	
180.4522.1	Rétrocession pour l'exercice 2015						97'777.15
180.4522.2	Rétrocession pour l'exercice 2016		37'837.40				

200.3187.0

Un montant de fr. 13.- par contribuable et par année de taxation est facturé par l'Administration cantonale des impôts pour chaque élément transmis à la commune.

Ainsi que :

2.15 0/00 s/personnes physiques et personnes morales (impôts facturés)

6.30 0/00 s/impôts source (impôts facturés)

6.50 0/00 s/impôt sur les chiens

Mandat fiduciaire (perception jusqu'en 2011 et contentieux des arriérés)

210.3909.0

Imputation interne vers le dicastère des déchets (fr. 48'897.04)

210.4003.0

C'est un impôt prélevé directement par l'employeur sur le salaire de l'employé titulaire d'un permis B.

Ainsi que les prestations de prévoyance non encaissées par les employés étrangers quittant le territoire suisse

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	5'113'050.04	17'213'095.96	2'442'940.65	8'462'600.00	3'336'469.47	8'550'938.99
20	COMPTABILITE GENERALE, CONTENTIEUX	85'082.18		86'000.00		68'698.67	
200	COMPTABILITE GENERALE, CONTENTIEUX	85'082.18		86'000.00		68'698.67	
200.3181.0	Frais d'imprimés & divers	4'860.80		7'000.00		5'786.97	
200.3185.0	Honoraires agents d'affaires	3'395.65		5'000.00		973.85	
200.3185.1	Contrôle de la fiduciaire	12'744.00		13'000.00		11'880.00	
200.3187.0	Frais de perception	64'043.98		60'000.00		49'924.80	
200.3301.0	Défalcations déchets, divers	37.75		1'000.00		133.05	
21	IMPOTS, TAXES ET PATENTES	110'112.81	16'605'691.26	86'690.65	7'937'300.00	130'200.85	6'330'824.84
210	IMPOTS, TAXES ET PATENTES	110'112.81	16'605'691.26	86'690.65	7'937'300.00	130'200.85	6'330'824.84
210.3290.0	Intérêts rémunérateurs	5'758.32		6'000.00		33'080.82	
210.3301.0	Défalcations des impôts	55'457.45		50'000.00		67'967.24	
210.3909.0	Imputation impôts déchets	48'897.04		30'690.65		29'152.79	
210.4001.0	Impôt sur le revenu		3'791'351.20		3'600'000.00		3'602'095.45
210.4001.1	Impôt "prestation capital"		35'946.00		100'000.00		92'589.30
210.4002.0	Impôt sur la fortune		1'055'591.62		610'000.00		663'765.67
210.4003.0	Impôt à la source		161'641.66		500'000.00		641'666.52
210.4004.0	Impôt sur la dépense		159'637.71		40'000.00		116'515.00
210.4006.0	Impôt sur les frontaliers		610'323.60		480'000.00		470'084.00
210.4011.0	Impôt sur le bénéfice net des Sociétés		9'232'932.85		1'000'000.00		-1'663'129.35
210.4012.0	Impôt sur le capital des Sociétés		503'859.70		300'000.00		1'152'744.50
210.4013.0	Impôt complémentaire des Sociétés sur les immeubles		63'516.60		30'000.00		62'562.50
210.4020.0	Impôt foncier		540'169.70		540'000.00		522'191.45
210.4040.0	Droits de mutation		121'751.25		500'000.00		269'132.70
210.4050.0	Impôt sur les successions et les donations		5'548.90		40'000.00		261'199.40
210.4061.0	Impôt sur les chiens		3'600.00		3'300.00		3'750.00
210.4090.0	Impôts récupérés après défalcation		30.20		4'000.00		-4'902.84
210.4101.0	Impôt sur les patentes boissons		2'777.05				2'068.15
210.4220.0	Intérêts de retard		53'570.27		40'000.00		51'490.14
210.4411.0	Impôt sur les gains immobiliers		263'442.95		150'000.00		87'002.25

220.3522.0	Provision pour année en cours (évaluation du solde 2017 à payer en 2018)	fr. 1'688'200.-
220.4522.3	Décompte final de la péréquation 2016	fr. 2'985.-
230.3300.0	Selon tableau annexé « Etat des crédits votés par le conseil – Patrimoine financier » <u>Détail</u> : Amortissement Achat parcelle 126 – Fond Nicati-de-Luze	fr. 10'000.-
230.3310.2	Amortissement Aménag. UAPE 2 ^{ème} étage (selon décision du préavis no 05/16)	fr. 100'000.-
230.3311.1	Amortissement Village solidaire pour la dernière fois (selon décision du préavis no 02/14)	fr. 16'922.-
230.3321.0	Amortissements extraordinaires (détail à la page no 7)	fr. 86'500.-
230.3800.0	Attribution sur la réserve Investissements futurs	fr. 1'000'000.-
230.4800.0	Prélèvement pour les préavis suivants : <u>Détail</u> : fr. 16'922.- sur la réserve « Investissements futurs » fr. 100'000.- sur la réserve « Immeubles »	fr. 116'922.-

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	SERVICE FINANCIER	3'704'433.05	490'482.70	2'052'250.00	485'300.00	3'076'742.95	2'169'287.15
220	SERVICE FINANCIER	3'704'433.05	490'482.70	2'052'250.00	485'300.00	3'076'742.95	2'169'287.15
220.3181.0	Frais CCP	1'076.00		2'000.00		726.45	
220.3183.0	Frais bancaires	3'272.17		3'000.00		2'500.70	
220.3220.0	Intérêts des dettes à moyen et long terme	14'328.88		50'250.00		16'096.80	
220.3510.0	Fonds de péréquation directe	1'997'556.00		1'997'000.00		1'893'968.00	
220.3515.3	Péréquation 2015 (décompte final)					1'163'451.00	
220.3522.0	Provision pour année en cours (2017)	1'688'200.00					
220.4220.0	Revenu des capitaux du patrimoine financier		22'197.70		20'000.00		21'136.15
220.4522.0	Fonds de péréquation directe		395'300.00		395'300.00		384'200.00
220.4522.1	Plafonnement des dépenses thématiques		70'000.00		70'000.00		264'400.00
220.4522.2	Provision pour année en cours (2016)						336'100.00
220.4522.3	Péréquation 2016 (décompte final)		2'985.00				
220.4800.0	Prélèvement s/fonds de réserve						1'163'451.00
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	1'213'422.00	116'922.00	218'000.00	40'000.00	60'827.00	50'827.00
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	1'213'422.00	116'922.00	218'000.00	40'000.00	60'827.00	50'827.00
230.3300.0	Amortissements du patrimoine financier	10'000.00		78'000.00		10'000.00	
230.3310.2	Amortissement Aménag. UAPE 2ème étage	100'000.00					
230.3311.1	Amortissement "Village solidaire"	16'922.00		40'000.00		50'827.00	
230.3311.2	Amortissement "Etude projet bâtiments village"			100'000.00			
230.3321.0	Amortissements extraordinaires	86'500.00					
230.3800.0	Attribution s/fonds de réserve	1'000'000.00					
230.4800.0	Prélèvement s/fonds de réserve		116'922.00		40'000.00		50'827.00

320.3653.0	Nouveau compte Le bois commandé est livré gratuitement
320.4361.0	Ristourne sur les carburants Participation de la Ville de Morges / Travaux au Boiron
320.4512.0	Soins aux jeunes peuplements
351.3141.0	Rénovation de la cuisine
351.3141.1	Travaux de rénovations suite au départ des derniers locataires
351.3310.0	Selon tableau annexé à la page 5 « Etat des crédits votés par le conseil »

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	418'425.65	161'506.30	293'000.00	275'110.00	348'336.26	182'626.90
31	TERRAINS	8'456.50	75'550.00	5'000.00	75'550.00	7'134.36	75'550.00
310	TERRAINS	8'456.50	75'550.00	5'000.00	75'550.00	7'134.36	75'550.00
310.3140.0	Frais déchets s/domaine public	8'456.50		5'000.00		7'134.36	
310.4232.0	Location "jardins"		100.00		100.00		100.00
310.4232.1	Rente droit de superficie"Cité-Derrière"		75'450.00		75'450.00		75'450.00
32	FORETS	35'621.20	19'038.80	22'000.00	20'000.00	27'784.40	21'616.90
320	FORETS	35'621.20	19'038.80	22'000.00	20'000.00	27'784.40	21'616.90
320.3520.0	Participation aux frais du garde-forestier	33'721.20		22'000.00		27'784.40	
320.3653.0	Livraison gratuite (bois de feu)	1'900.00					
320.4355.0	Vente de bois		15'646.10		20'000.00		15'481.90
320.4361.0	Remboursement de tiers		767.70				6'135.00
320.4512.0	Subventions cantonales		2'625.00				
35	BATIMENTS	374'347.95	66'917.50	266'000.00	179'560.00	313'417.50	85'460.00
351	BATIMENTS COMMUNAUX/MAISON BLANCHE/REFUGE	233'672.30	34'135.00	134'000.00	143'960.00	144'562.85	49'485.00
351.3011.1	Traitement des concierges	9'961.50		9'200.00		9'508.10	
351.3120.0	Bâtiments communaux "Electricité, chauffage, etc."	16'486.25		14'000.00		18'033.60	
351.3141.0	Bâtiments communaux "Entretien"	60'408.15		40'000.00		48'664.75	
351.3141.01	Entretien nouveaux bâtiments au village			10'000.00			
351.3141.1	Maison-Blanche "Entretien"	74'510.10		12'000.00		10'883.79	
351.3141.2	Refuge "Entretien"	2'449.70		3'000.00		3'616.00	
351.3141.3	Local de la Voirie "Entretien & Electricité"	5'988.15		6'000.00		6'099.74	
351.3141.4	Pavillon "Entretien"	4'566.20		5'000.00		11'636.75	
351.3141.5	Hangar "Entretien & Electricité"	143.70		700.00		1'865.85	
351.3141.6	Buvette du foot "Entretien & Electricité"	9'034.65		8'000.00		8'254.27	
351.3141.7	Salle conférence (Collège), entretien			100.00			
351.3310.0	Amortissement réfection du pavillon	10'000.00		10'000.00		10'000.00	

351.3310.1

Selon tableau annexé à la page 5 « Etat des crédits votés par le conseil »

351.3310.2

« « « « « «

351.4231.1

Plus de locataire depuis le mois de novembre 2016

Actuellement, il y a juste un garage loué

351.4361.0

Location d'une place de parc

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351.3310.1	Amortissement chauffage Maison de commune	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
351.3310.2	Amortissement Aménag. UAPE 2ème étage	24'123.90					
351.4231.0	Locations diverses nouveaux bâtiments au village				100'000.00		
351.4231.1	Loyers Maison-Blanche (garage)		1'200.00		10'860.00		17'300.00
351.4231.2	Locations Refuge		2'850.00		3'000.00		2'700.00
351.4231.3	Locations Pavillon		1'075.00		1'000.00		825.00
351.4231.4	Locations Ancienne-Poste		650.00		600.00		300.00
351.4361.0	Remboursement de tiers		360.00		500.00		360.00
351.4909.0	Loyer de l' U A P E		28'000.00		28'000.00		28'000.00

352.3141.0 Frais pour le diagnostic amiante du bâtiment
Réparations de certains stores
Travaux d'étanchéité, raccords aux portes-fenêtres

352.4361.0 Facturation frais de nettoyage

353.3653.0 Nouveau compte
Soutien décidé par la municipalité le 14 août 2017

353.4231.0 Participations comptabilisées (Janvier-Août)

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352	SALLE POLYVALENTE	115'832.50	28'782.50	110'000.00	29'600.00	147'090.18	29'275.00
352.3011.0	Traitement du concierge	23'871.25		26'000.00		23'806.25	
352.3114.0	Achat matériel					6'876.30	
352.3120.0	Electricité, chauffage, divers	29'604.50		37'000.00		30'782.20	
352.3141.0	Entretien	50'356.75		35'000.00		73'625.43	
352.3310.0	Amortissement réfection salle polyvalente	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
352.4231.0	Loyers concierge		9'600.00		9'600.00		9'600.00
352.4271.0	Locations de la salle		18'625.00		20'000.00		19'575.00
352.4361.0	Remboursement de tiers		557.50				100.00
353	JARDIN D'ENFANTS	24'843.15	4'000.00	22'000.00	6'000.00	21'764.47	6'700.00
353.3011.0	Traitement du concierge	2'535.85		2'500.00		2'396.30	
353.3141.0	Entretien & électricité	107.30		300.00		168.17	
353.3161.0	Loyers	19'200.00		19'200.00		19'200.00	
353.3653.0	Soutien financier 2017-2018	3'000.00					
353.4231.0	Part. loyers "L'éléphant bleu"		4'000.00		6'000.00		6'700.00

420.3182.0 Frais unique d'adhésion de fr. 2'000.- au CartoJuraLéman

420.4361.0 Ville de Morges Rives du Lac (complément) fr. 1'170.50

430.3136.1	<u>Frais imprévus</u> :	-Changé l'embrayage et divers filtres, témoins à l'Iveco	fr.	9'740.40
		-Réparations sur le Goupil	fr.	1'758.80
		-Service sur le tracteur Case	fr.	7'571.05

430.3185.1 Projet réfection de la route de la Gare sud

430.3310.0 Selon tableau annexé aux pages 4-5 « Etat des crédits votés par le conseil »

430.4361.0 Remboursements par diverses assurances (dégâts)

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	1'338'679.66	743'210.49	1'336'300.00	778'800.00	1'406'016.98	963'087.32
42	URBANISME	190'172.45	4'307.20	191'700.00	40'000.00	236'476.20	52'833.15
420	URBANISME	190'172.45	4'307.20	191'700.00	40'000.00	236'476.20	52'833.15
420.3003.0	Commission consultative d'urbanisme			5'000.00			
420.3180.0	Frais d'enquêtes	3'706.60		10'000.00		3'152.90	
420.3182.0	Maintenance Géoportail	6'320.00		4'000.00		4'320.00	
420.3185.0	Honoraires, études préliminaires	64'765.20		60'000.00		133'130.65	
420.3185.1	Architectes, urbanistes et juristes	82'719.40		80'000.00		64'596.70	
420.3653.1	Participation à l'ARCAM	15'479.50		15'500.00		15'396.50	
420.3656.0	Région Morges Frais de fonctionnement	17'181.75		17'200.00		15'879.45	
420.4311.0	Emoluments (Permis de construire, d'habiter)		3'136.70		40'000.00		9'328.00
420.4361.0	Remboursement de tiers		1'170.50				43'505.15
43	ROUTES-VOIRIE-VEHICULES	361'795.64	8'593.30	367'300.00	1'000.00	422'885.25	206'437.70
430	ROUTES-VOIRIE-VEHICULES	361'795.64	8'593.30	367'300.00	1'000.00	422'885.25	206'437.70
430.3114.0	Achat de machines, matériel et outillage	6'359.45		10'000.00		55'239.20	
430.3119.0	Taxes & Primes s/véhicules	5'079.70		6'000.00		5'324.10	
430.3120.0	Consommation électricité	28'148.20		36'000.00		25'997.50	
430.3136.0	Carburant	3'873.15		5'000.00		3'810.70	
430.3136.1	Entretien et fournitures pour véhicules & divers	25'653.74		10'000.00		19'693.45	
430.3142.0	Entretien du réseau routier & de la signalisation	41'099.15		60'000.00		60'416.75	
430.3142.1	Entretien de l'éclairage public	6'738.85		10'000.00		7'023.40	
430.3185.0	Frais de sous-traitance à des tiers	43'332.80		45'000.00		46'880.00	
430.3185.1	Honoraires, études préliminaires	38'831.40		10'000.00		47'448.40	
430.3310.0	Amortissements routiers	129'500.00		142'100.00		129'500.00	
430.3656.0	Région Morges participation aux chantiers routiers	18'179.20		18'200.00		21'551.75	
430.3800.0	Attribution réserve "véhicules"	15'000.00		15'000.00			
430.4361.0	Remboursement de tiers		8'593.30		1'000.00		9'709.70
430.4659.0	Contribution fédérale PALM						148'728.00
430.4800.0	Prélèvement s/fonds de réserve						48'000.00

440.3145.0

Travaux supplémentaires effectués entre 2016-2017

440.3310.0

Nouveau compte

Selon tableau annexé à la page 5 « Etat des crédits votés par le conseil »

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	PLACE DE SPORTS-PARCS-CIMETIERE	57'901.58	1'500.00	41'000.00	1'500.00	42'839.06	
440	PLACE DE SPORTS-PARCS-CIMETIERE	57'901.58	1'500.00	41'000.00	1'500.00	42'839.06	
440.3145.0	Entretien des parcs, place de sport et du cimetière	46'591.53		35'000.00		35'643.69	
440.3145.1	Frais élimination déchets verts	6'899.10		6'000.00		7'195.37	
440.3310.0	Amortissement Rénovation terrain-piste de course	4'410.95					
440.4518.0	Concessions		1'500.00		1'500.00		

450.3190.0

Tva sur l'imputation interne

450.3310.0

Selon tableau annexé à la page 5 « Etat des crédits votés par le conseil »

450.4361.0

Remboursement de frais pour un container 7701

450.4909.0

Virement interne de fr. 48'897.04 du dicastère des impôts (représente le 22 % du coût total des déchets)

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	222'284.69	222'284.69	236'300.00	236'300.00	226'786.67	226'786.67
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	222'284.69	222'284.69	236'300.00	236'300.00	226'786.67	226'786.67
450.3137.0	Achats "sacs"	1'287.29		1'500.00		1'526.15	
450.3151.0	Entretien des Moloks	7'431.95		9'000.00		8'669.00	
450.3185.0	Frais d'information aux habitants (Valorsa SA)	2'797.50		3'200.00		2'782.50	
450.3188.0	Ramassage des ordures ménagères	27'610.40		30'000.00		26'991.27	
450.3188.01	Elimination des ordures ménagères	32'535.80		36'000.00		31'907.17	
450.3188.1	Ramassage et transport déchets verts	54'141.60		60'000.00		58'125.78	
450.3188.2	Ramassage et transport du verre	4'027.50		4'000.00		3'780.00	
450.3188.3	Ramassage et transport du papier	19'200.00		20'000.00		20'874.20	
450.3188.4	Ramassage et transport déchets spéciaux (DSM)	2'642.90		3'000.00		2'749.50	
450.3190.0	Tva s/Imputation interne (redip)	6'818.75				4'281.32	
450.3310.0	Amortissement éco-points	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
450.3524.0	Incinération des déchets carnés	9.30		100.00		48.50	
450.3526.0	Participation déchetterie Morges	49'200.90		54'000.00		50'482.60	
450.3526.1	Frais de gestion Valorsa SA	580.80		1'500.00		568.68	
450.4341.0	Taxe forfaitaire pour les déchets		97'585.00		100'000.00		95'780.20
450.4341.1	Rétrocession "taxe au sac"		60'963.35		60'000.00		57'997.28
450.4353.0	Ventes "sacs"		1'150.10		1'000.00		1'271.15
450.4354.0	Rétrocession sur le verre		5'905.00		8'000.00		6'201.35
450.4354.1	Rétrocession sur le papier		4'450.60		3'000.00		2'724.55
450.4356.0	Locations bennes & divers		3'276.00		2'500.00		3'550.00
450.4361.0	Remboursement de tiers		57.60		1'000.00		
450.4800.0	Prélèvement sur fonds de réserve "Déchets"				30'109.35		
450.4811.0	Prélèvement s/fonds de réserve						30'109.35
450.4909.0	Imputation interne impôts		48'897.04		30'690.65		29'152.79

460.3310.0 Selon tableau annexé à la page 5 « Etat des crédits votés par le conseil »

460.3526.0 Participation ERM pour 2017

fr. 251'657.70

Annuité Collecteur Rte du Molliau (préavis 8/11.01 jusqu'en 2020)

fr. 24'066.80

Annuité Collecteur Rte du Molliau 2^{ème} étape (préavis 1/02.03 jusqu'en 2018)

fr. 45'721.05

Boucllement des Collecteurs susmentionnés

fr. 107'094.95

Campagne de faucardage

fr. 600.-

460.4811.0 Prélèvement sur la réserve égouts fr. 8'073.70

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	EGOUTS ET EPURATION	506'525.30	506'525.30	500'000.00	500'000.00	477'029.80	477'029.80
460	EGOUTS ET EPURATION	506'525.30	506'525.30	500'000.00	500'000.00	477'029.80	477'029.80
460.3144.0	Entretien canalisations d'égouts	47'471.55		100'000.00		2'725.00	
460.3180.1	Contrôle des citernes	1'048.00		1'500.00		1'611.00	
460.3185.0	Honoraires ingénieurs, études	4'265.25		5'000.00			
460.3187.0	Frais de perception des taxes	4'600.00		4'500.00		4'700.00	
460.3190.0	Tva (redip)					804.85	
460.3310.0	Amortissement Coll. Ch. du Saux	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
460.3526.0	Participation à l'ERM	429'140.50		330'000.00		305'279.00	
460.3526.3	Part. Coll. Sentinelle (ERM)					13'221.80	
460.3811.0	Attr. au financement Epuration des eaux			39'000.00		128'688.15	
460.4341.0	Taxe d'introduction à l'égout		39'710.55		50'000.00		6'408.75
460.4342.0	Taxes annuelles d'entretien des égouts et épuration des eaux		458'741.05		450'000.00		470'621.05
460.4811.0	Prélèvement s/fonds de réserve		8'073.70				

Voir les explications dans le rapport de gestion 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'468'083.15	733'979.63	1'333'111.55	561'611.55	1'316'910.63	587'816.46
50	U A P E (UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS)	439'953.35	448'797.65	306'611.55	306'611.55	295'016.55	295'016.55
500	U A P E (UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS)	439'953.35	448'797.65	306'611.55	306'611.55	295'016.55	295'016.55
500.3011.0	Direction administrative	9'808.25		61'467.25		7'094.80	
500.3011.01	Direction générale (Little Green House)					10'620.00	
500.3011.1	Traitements direction pédagogique	74'175.85		34'427.25		70'631.10	
500.3011.2	Traitements éducatrices (Sec II)	91'537.95		67'600.00		33'049.50	
500.3011.20	Traitements éducatrices (Tertiaire)	9'362.75					
500.3011.21	Traitements éducatrices (Auxiliaire)	5'233.20					
500.3011.22	Traitement des stagiaires	1'350.00					
500.3011.3	Traitement de la femme de ménage	12'783.45		7'116.00		8'574.90	
500.3011.4	Traitements Intendance & transports	13'724.35		11'000.00		11'610.05	
500.3030.0	AVS et allocations familiales	19'449.80		18'161.05		20'658.95	
500.3040.0	Caisse de pensions CIP	12'517.10		6'000.00		6'498.25	
500.3050.0	Assurances de personnes	6'641.15		3'000.00		3'896.90	
500.3061.0	Indemnités utilisation véhicules privés					18.00	
500.3091.0	Formation continue	300.00		1'500.00		550.00	
500.3101.0	Imprimés et fournitures de bureau	543.05		2'000.00		1'053.50	
500.3102.0	Annonces, journaux, doc	1'171.30		200.00		891.00	
500.3113.0	Achat location mobilier, machines	16'951.20		2'000.00		6'614.25	
500.3116.0	Achat matériel éducatif	2'495.15		3'000.00		1'675.70	
500.3123.0	Electricité	709.35		300.00		223.50	
500.3124.0	Frais chauffage et divers	3'980.65		2'000.00		1'694.75	
500.3131.0	Repas (frais du traiteur)	44'464.30		45'000.00		29'589.20	
500.3132.0	Frais de pharmacie	178.45		1'500.00		222.15	
500.3141.0	Entretien des locaux	4'135.65		5'000.00		1'362.75	
500.3181.0	Affranchissements	35.00		100.00			
500.3182.0	Téléphones	1'913.15		1'000.00		849.40	
500.3183.0	Frais bancaires	102.00		240.00		120.00	
500.3185.0	Frais de comptabilité (Bourse)	4'920.00		5'000.00		5'275.00	
500.3199.0	Frais divers	2'152.30		1'000.00		3'201.20	

500.3522.1

Nouveau compte « Solde à payer 2017 »

500.4522.0

Nouveau compte « Solde en notre faveur-décompte 2016-Réseau Ajema »

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
500.3522.0	Participation administrative au Réseau AJEMA	25'560.00				41'041.70	
500.3522.1	Provision pour année en cours (2017)	45'757.95					
500.3909.0	Loyer	28'000.00		28'000.00		28'000.00	
500.4339.0	Participations des parents		226'338.35		126'785.71		119'027.55
500.4522.0	Décompte définitif Réseau AJEMA 2016		8'844.30				
500.4659.0	Produits subsides AJEMA		138'088.00		62'195.84		125'207.00
500.4659.1	Subventions ordinaires OFAS FAJE		30'547.00		37'070.00		21'982.00
500.4659.2	Aide au démarrage OFAS		20'500.00		10'000.00		
500.4659.3	Aide au démarrage FAJE		24'480.00		70'560.00		28'800.00

510.3310.0

Selon tableau annexé à la page 5 « Etat des crédits votés par le conseil »

510.4522.4

Nouveau compte
Solde en notre faveur « année 2016 »

fr. 30'484.98

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	547'557.75	285'181.98	544'400.00	255'000.00	565'121.84	292'799.91
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	547'557.75	285'181.98	544'400.00	255'000.00	565'121.84	292'799.91
510.3011.0	Traitement du concierge	18'385.25		13'000.00		13'857.70	
510.3011.1	Frais des grands-nettoyages	8'950.00		7'400.00		7'398.00	
510.3112.0	Achat de mobilier, divers			1'000.00		169.85	
510.3120.0	Collège "Electricité, chauffage, etc,"	8'547.00		11'000.00		10'356.90	
510.3141.0	Collège "Entretien"	11'107.80		11'000.00		7'788.74	
510.3310.0	Amortissement rénovations collège	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
510.3522.0	Part. aux frais de l'ASIME	450'767.70		451'000.00		474'250.65	
510.3662.0	Part. transports aux élèves (1-8ème année)	9'800.00		10'000.00		11'300.00	
510.4522.0	Rétribution de l'ASIME (Frais Bâtiments)		254'697.00		255'000.00		254'697.00
510.4522.3	Décompte de l'ASIME (Solde 2015)						38'102.91
510.4522.4	Décompte de l'ASIME (Solde 2016)		30'484.98				
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	436'397.30		436'900.00		425'204.35	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	436'397.30		436'900.00		425'204.35	
520.3522.0	Part. aux frais de l'ASIME	414'545.30		415'000.00		404'994.35	
520.3662.0	Transports d'élèves (9-11ème année)	21'852.00		21'900.00		20'210.00	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	2'700.00		3'000.00		2'293.40	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	2'700.00		3'000.00		2'293.40	
540.3522.0	Part. orientation profess.	2'700.00		3'000.00		2'293.40	
58	TEMPLES ET CULTES	41'474.75		42'200.00		29'274.49	
580	TEMPLES ET CULTES	41'474.75		42'200.00		29'274.49	
580.3011.0	Traitement du concierge	398.25		500.00		478.05	
580.3012.0	Organiste	1'680.00		1'700.00		1'680.00	
580.3123.0	Chauffage, électricité	664.60		500.00		583.55	
580.3141.0	Entretien	2'700.15		2'000.00		9'181.69	
580.3652.0	Part. Paroisse catholique & protestante	36'031.75		37'500.00		17'351.20	

600.3521.0	<u>Détail du compte</u> : Acomptes versés en 2017 - Solde 2017 en notre faveur	fr. 253'543.-- fr. 51'284.48
600.3522.0	Provision pour l'année en cours (évaluation du solde 2017 à payer en 2018)	fr. 116'800.--
660.4800.0	Les frais de fonctionnement peuvent être prélevés sur la réserve « Abris PC » avec l'accord du service de la Protection civile (site de Gollion)	

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	580'518.42	77'470.55	525'400.00	48'650.00	513'514.14	44'446.00
60	ADMINISTRATION POLICE	488'314.52	47'015.00	420'500.00	10'000.00	417'828.09	8'830.00
600	ADMINISTRATION POLICE	488'314.52	47'015.00	420'500.00	10'000.00	417'828.09	8'830.00
600.3521.0	Part. Police région Morges	202'258.52		253'500.00		232'706.09	
600.3521.1	Part. aux tâches contractuelles	25'024.00		23'000.00		16'960.00	
600.3521.2	Part. à la réforme policière (Polcant)	144'232.00		144'000.00		137'776.00	
600.3521.4	Décompte final 2015 "Réforme policière"					30'216.00	
600.3522.0	Provision pour année en cours (2017)	116'800.00					
600.3524.0	Hygiène - inspection denrées alimentaires					170.00	
600.4370.0	Amendes & Emoluments police		10'040.00		10'000.00		8'830.00
600.4522.0	Décompte final 2016 "Réforme policière"		36'975.00				
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	61'748.35		66'250.00		60'070.05	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	61'748.35		66'250.00		60'070.05	
650.3521.0	Charges d'exploitation du SIS Morget	61'748.35		66'250.00		60'070.05	
66	PROTECTION CIVILE	30'455.55	30'455.55	38'650.00	38'650.00	35'616.00	35'616.00
660	PROTECTION CIVILE	30'455.55	30'455.55	38'650.00	38'650.00	35'616.00	35'616.00
660.3521.0	Participation ORPC Morges	30'455.55		38'650.00		35'616.00	
660.4800.0	Prélèvement sur fonds de réserve		30'455.55		38'650.00		35'616.00

710.3515.0	Participation de fr. 15.- par habitant de 65 ans et plus pour l'association « La Vie d'Ici » (279 personnes/fr. 4'185.-)	
710.3653.0	Annulation du compte	
710.3665.0	Selon règlement en vigueur	
710.4522.1	Décompte final 2016 – Solde en notre faveur	fr. 32'817.20
720.3515.1	Les recettes aléatoires sont un remboursement partiel :	
	- de l'impôt sur les frontaliers (30 %) - des droits de mutations (50 %) - des gains immobiliers (50 %) - de l'impôt sur les successions et donations (50 %)	
720.3522.0	Provision pour l'année en cours (évaluation du solde 2017 à payer en 2018)	fr. 5'544'900.--
720.4522.3	Décompte final 2016 – Solde en notre faveur	fr. 9'438.--

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	8'368'781.26	42'555.20	2'843'450.00		3'137'730.60	915'977.25
71	SERVICE SOCIAL COMMUNAL & REGIONAL	465'437.26	33'117.20	470'450.00		438'842.60	956.25
710	SERVICE SOCIAL COMMUNAL & REGIONAL	465'437.26	33'117.20	470'450.00		438'842.60	956.25
710.3185.1	Frais sacs poubelles (enfants moins 3 ans)	4'305.96		3'000.00		2'870.65	
710.3515.0	Participations RI & FAJE & diverses	23'386.45		20'000.00		12'878.85	
710.3515.1	Participation Réseau AJEMA (ARASMAC)	371'280.00		371'300.00		326'340.00	
710.3515.2	Décompte de l'ARASMAC (solde 2015)					23'910.00	
710.3521.0	Participation Agence AVS-Morges	44'760.00		47'500.00		44'520.00	
710.3653.0	Centre d'accueil de Couvaloup 12			7'400.00		7'234.50	
710.3653.1	Espace Prévention Morges	4'662.50		4'750.00		4'637.50	
710.3653.2	Entrée de secours	4'476.00		4'500.00		4'452.00	
710.3663.0	Sortie et Noël des aînés	6'841.35		7'000.00		6'729.70	
710.3665.0	Exonérations de la taxe déchets	5'725.00		5'000.00		5'269.40	
710.4361.0	Remboursement de tiers		300.00				956.25
710.4522.1	Décompte de l'ARASMAC (solde 2016)		32'817.20				
72	PREVOYANCE SOCIALE	7'730'829.00	9'438.00	2'185'000.00		2'535'808.00	915'021.00
720	PREVOYANCE SOCIALE	7'730'829.00	9'438.00	2'185'000.00		2'535'808.00	915'021.00
720.3515.0	Prest.compl.AVS/AI/AFA & Prévoy. & Protection de la Jeunesse	1'860'929.00		1'860'000.00		1'582'828.00	
720.3515.1	Participation aux recettes aléatoires	325'000.00		325'000.00		375'000.00	
720.3515.3	Facture sociale 2015 (décompte final)					577'980.00	
720.3522.0	Provision pour année en cours (2017)	5'544'900.00					
720.4522.2	Provision pour année en cours (2016)						344'200.00
720.4522.3	Facture sociale 2016 (décompte final)		9'438.00				
720.4800.0	Prélèvement s/fonds de réserve						570'821.00
73	SANTE PUBLIQUE	172'515.00		188'000.00		163'080.00	
730	SANTE PUBLIQUE	172'515.00		188'000.00		163'080.00	
730.3654.0	Contribution à l'AVASAD (Ass. aide et soins domicile)	172'515.00		188'000.00		163'080.00	

820.3142.2

Nouveau compte
Remplacement des lampadaires Rte Molliau/Paderewski

820.3310.0

Selon tableau annexé à la page 4 « Etat des crédits votés par le conseil »

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	90'385.60	141'174.95	73'200.00	146'000.00	109'991.40	143'115.85
81	SERVICE DES EAUX	2'892.45	152.30	2'200.00		1'298.55	
810	SERVICE DES EAUX	2'892.45	152.30	2'200.00		1'298.55	
810.3121.0	Achat d'eau à l'AIEB	244.35		500.00		298.45	
810.3121.1	Achat d'eau au P.G.O.K	2'108.50		1'300.00		630.50	
810.3185.0	Frais "analyses de l'eau"	170.00					
810.3516.0	Concessions	369.60		400.00		369.60	
810.4361.0	Rembt de l'AIEB "acomptes 2016"		152.30				
82	SERVICE ELECTRIQUE	87'493.15	141'022.65	71'000.00	146'000.00	108'692.85	143'115.85
820	SERVICE ELECTRIQUE	87'493.15	141'022.65	71'000.00	146'000.00	108'692.85	143'115.85
820.3142.1	Rempl. luminaires LED (Rte Molliau/Truits)					16'425.00	
820.3142.2	Rempl. luminaires LED (Rte Molliau/Paderewski)	16'605.15					
820.3310.0	Amortissement éclairage du football	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
820.3527.0	Part. à des mesures d'économie d'énergie	64'888.00		65'000.00		86'267.85	
820.4111.0	Loyers Salt Mobile SA (Antenne)		6'000.00		6'000.00		6'000.00
820.4111.1	Loyers Swisscom SA (Antenne)		10'000.00		10'000.00		10'000.00
820.4112.0	Taxe sur usage du sol		125'022.65		130'000.00		127'115.85

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'602'016.40	93'586.25	1'649'850.00	39'400.00	1'643'359.53	154'244.25
10	AUTORITES	254'693.00	18'152.00	266'000.00	10'400.00	271'309.55	13'962.85
101	CONSEIL COMMUNAL	56'960.90	720.00	58'000.00	400.00	67'744.45	400.00
102	MUNICIPALITE	197'732.10	17'432.00	208'000.00	10'000.00	203'565.10	13'562.85
11	ADMINISTRATION	719'300.25	37'596.85	691'000.00	29'000.00	724'675.03	42'504.25
110	PERSONNEL	382'001.30	6'820.85	374'000.00		370'155.10	13'242.95
111	CHARGES SOCIALES	150'876.80		163'000.00		143'652.45	
112	ECONOMAT, CHANCELLERIE, SERVICES	186'422.15	30'776.00	154'000.00	29'000.00	210'867.48	29'261.30
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	41'910.70		53'850.00		55'163.15	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	41'910.70		53'850.00		55'163.15	
18	TRANSPORTS PUBLICS	586'112.45	37'837.40	639'000.00		592'211.80	97'777.15
180	TRANSPORTS PUBLICS	586'112.45	37'837.40	639'000.00		592'211.80	97'777.15
2	FINANCES	5'113'050.04	17'213'095.96	2'442'940.65	8'462'600.00	3'336'469.47	8'550'938.99
20	COMPTABILITE GENERALE, CONTENTIEUX	85'082.18		86'000.00		68'698.67	
200	COMPTABILITE GENERALE, CONTENTIEUX	85'082.18		86'000.00		68'698.67	
21	IMPOTS, TAXES ET PATENTES	110'112.81	16'605'691.26	86'690.65	7'937'300.00	130'200.85	6'330'824.84
210	IMPOTS, TAXES ET PATENTES	110'112.81	16'605'691.26	86'690.65	7'937'300.00	130'200.85	6'330'824.84
22	SERVICE FINANCIER	3'704'433.05	490'482.70	2'052'250.00	485'300.00	3'076'742.95	2'169'287.15
220	SERVICE FINANCIER	3'704'433.05	490'482.70	2'052'250.00	485'300.00	3'076'742.95	2'169'287.15
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	1'213'422.00	116'922.00	218'000.00	40'000.00	60'827.00	50'827.00
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	1'213'422.00	116'922.00	218'000.00	40'000.00	60'827.00	50'827.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	418'425.65	161'506.30	293'000.00	275'110.00	348'336.26	182'626.90
31	TERRAINS	8'456.50	75'550.00	5'000.00	75'550.00	7'134.36	75'550.00
310	TERRAINS	8'456.50	75'550.00	5'000.00	75'550.00	7'134.36	75'550.00
32	FORETS	35'621.20	19'038.80	22'000.00	20'000.00	27'784.40	21'616.90
320	FORETS	35'621.20	19'038.80	22'000.00	20'000.00	27'784.40	21'616.90
35	BATIMENTS	374'347.95	66'917.50	266'000.00	179'560.00	313'417.50	85'460.00
351	BATIMENTS COMMUNAUX/MAISON BLANCHE/REFUGE	233'672.30	34'135.00	134'000.00	143'960.00	144'562.85	49'485.00
352	SALLE POLYVALENTE	115'832.50	28'782.50	110'000.00	29'600.00	147'090.18	29'275.00
353	JARDIN D'ENFANTS	24'843.15	4'000.00	22'000.00	6'000.00	21'764.47	6'700.00

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	1'338'679.66	743'210.49	1'336'300.00	778'800.00	1'406'016.98	963'087.32
42	URBANISME	190'172.45	4'307.20	191'700.00	40'000.00	236'476.20	52'833.15
420	URBANISME	190'172.45	4'307.20	191'700.00	40'000.00	236'476.20	52'833.15
43	ROUTES-VOIRIE-VEHICULES	361'795.64	8'593.30	367'300.00	1'000.00	422'885.25	206'437.70
430	ROUTES-VOIRIE-VEHICULES	361'795.64	8'593.30	367'300.00	1'000.00	422'885.25	206'437.70
44	PLACE DE SPORTS-PARCS-CIMETIERE	57'901.58	1'500.00	41'000.00	1'500.00	42'839.06	
440	PLACE DE SPORTS-PARCS-CIMETIERE	57'901.58	1'500.00	41'000.00	1'500.00	42'839.06	
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	222'284.69	222'284.69	236'300.00	236'300.00	226'786.67	226'786.67
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	222'284.69	222'284.69	236'300.00	236'300.00	226'786.67	226'786.67
46	EGOUTS ET EPURATION	506'525.30	506'525.30	500'000.00	500'000.00	477'029.80	477'029.80
460	EGOUTS ET EPURATION	506'525.30	506'525.30	500'000.00	500'000.00	477'029.80	477'029.80
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'468'083.15	733'979.63	1'333'111.55	561'611.55	1'316'910.63	587'816.46
50	U A P E (UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS)	439'953.35	448'797.65	306'611.55	306'611.55	295'016.55	295'016.55
500	U A P E (UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS)	439'953.35	448'797.65	306'611.55	306'611.55	295'016.55	295'016.55
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	547'557.75	285'181.98	544'400.00	255'000.00	565'121.84	292'799.91
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	547'557.75	285'181.98	544'400.00	255'000.00	565'121.84	292'799.91
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	436'397.30		436'900.00		425'204.35	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	436'397.30		436'900.00		425'204.35	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	2'700.00		3'000.00		2'293.40	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	2'700.00		3'000.00		2'293.40	
58	TEMPLES ET CULTES	41'474.75		42'200.00		29'274.49	
580	TEMPLES ET CULTES	41'474.75		42'200.00		29'274.49	
6	POLICE	580'518.42	77'470.55	525'400.00	48'650.00	513'514.14	44'446.00
60	ADMINISTRATION POLICE	488'314.52	47'015.00	420'500.00	10'000.00	417'828.09	8'830.00
600	ADMINISTRATION POLICE	488'314.52	47'015.00	420'500.00	10'000.00	417'828.09	8'830.00
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	61'748.35		66'250.00		60'070.05	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	61'748.35		66'250.00		60'070.05	
66	PROTECTION CIVILE	30'455.55	30'455.55	38'650.00	38'650.00	35'616.00	35'616.00
660	PROTECTION CIVILE	30'455.55	30'455.55	38'650.00	38'650.00	35'616.00	35'616.00

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	8'368'781.26	42'555.20	2'843'450.00		3'137'730.60	915'977.25
71	SERVICE SOCIAL COMMUNAL & REGIONAL	465'437.26	33'117.20	470'450.00		438'842.60	956.25
710	SERVICE SOCIAL COMMUNAL & REGIONAL	465'437.26	33'117.20	470'450.00		438'842.60	956.25
72	PREVOYANCE SOCIALE	7'730'829.00	9'438.00	2'185'000.00		2'535'808.00	915'021.00
720	PREVOYANCE SOCIALE	7'730'829.00	9'438.00	2'185'000.00		2'535'808.00	915'021.00
73	SANTE PUBLIQUE	172'515.00		188'000.00		163'080.00	
730	SANTE PUBLIQUE	172'515.00		188'000.00		163'080.00	
8	SERVICES INDUSTRIELS	90'385.60	141'174.95	73'200.00	146'000.00	109'991.40	143'115.85
81	SERVICE DES EAUX	2'892.45	152.30	2'200.00		1'298.55	
810	SERVICE DES EAUX	2'892.45	152.30	2'200.00		1'298.55	
82	SERVICE ELECTRIQUE	87'493.15	141'022.65	71'000.00	146'000.00	108'692.85	143'115.85
820	SERVICE ELECTRIQUE	87'493.15	141'022.65	71'000.00	146'000.00	108'692.85	143'115.85

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'602'016.40	93'586.25	1'649'850.00	39'400.00	1'643'359.53	154'244.25
2	FINANCES	5'113'050.04	17'213'095.96	2'442'940.65	8'462'600.00	3'336'469.47	8'550'938.99
3	DOMAINES ET BATIMENTS	418'425.65	161'506.30	293'000.00	275'110.00	348'336.26	182'626.90
4	TRAVAUX	1'338'679.66	743'210.49	1'336'300.00	778'800.00	1'406'016.98	963'087.32
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'468'083.15	733'979.63	1'333'111.55	561'611.55	1'316'910.63	587'816.46
6	POLICE	580'518.42	77'470.55	525'400.00	48'650.00	513'514.14	44'446.00
7	SECURITE SOCIALE	8'368'781.26	42'555.20	2'843'450.00		3'137'730.60	915'977.25
8	SERVICES INDUSTRIELS	90'385.60	141'174.95	73'200.00	146'000.00	109'991.40	143'115.85
	TOTALISATION	18'979'940.18	19'206'579.33	10'497'252.20	10'312'171.55	11'812'329.01	11'542'253.02
	Résultat	226'639.15			185'080.65		270'075.99



RAPPORT SUR LA GESTION MUNICIPALE EN 2017 CONCERNANT L'EXERCICE 2017 DES COMPTES DE LA COMMUNE

Préavis municipal N° 01-2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion s'est réunie à quatre reprises les 30 avril, 7, 23 et 28 mai 2018, afin d'étudier les comptes 2017 de la Commune. Conformément au Règlement du Conseil, la Commission de Gestion établit deux rapports distincts, bien que la Municipalité ne présente qu'un seul préavis. Pour effectuer son contrôle, la Commission de Gestion a disposé des comptes et du bilan pour l'année 2017, du rapport d'audition des comptes de GRF Société Fiduciaire SA, ainsi que du rapport de la Municipalité.

Les comptes 2017 bouclent avec un bénéfice de CHF 8'954'074.00. Mais après les amortissements obligatoires et extraordinaires de CHF 362'534.85, les provisions pour la facture sociale et pour la péréquation de CHF 7'233'100.00 ainsi que celle pour la réforme policière de CHF 116'800.00 et enfin l'attribution aux fonds de réserve de CHF 1'015'000.00, le bénéfice se monte à CHF 226'639.00.

Les variations du bénéfice des entreprises et les impôts qui lui sont liés obligent la Commune à effectuer les réserves nécessaires pour la facture sociale et la péréquation dont les calculs sont directement liés aux impôts encaissés.

Nous relevons que le budget 2017 pouvait difficilement tenir compte de l'importance de ces recettes supplémentaires.

COMPTES 2017

Notre passage en revue des comptes a suscité quelques questions auxquelles Mme C. Macchi, M. A. Sutter et M. E. Linn ont aimablement répondu avec compétence.

Nous relevons ci-après quelques points-clés :



2. Finances

La provision pour le fond de péréquation ((CHF 1'688'200.00(220.3522.0)) est calculée principalement sur la rentrée d'impôt par habitant

3. Domaines et bâtiments

Le compte 351.3141.1 correspond à des travaux d'entretien, principalement rafraîchissement de la peinture du rez de chaussée et nettoyage, portail de jardin, résolution de problèmes électriques, pose de baffles acoustiques, mazout et divers et non aux travaux de rénovation suite au départ des derniers locataires car ces travaux-là ont fait l'objet d'un préavis (05-2017).

5. Instruction publique et cultes

L'UAPE bénéficie de subside de démarrage les 3 premières années (OFAS et FAJE). Un nouveau subside de 3 ans a été attribué suite à l'agrandissement (étage supplémentaire).

L'UAPE reçoit aussi des subsides ordinaires de fonctionnement, également versés par l'OFAS et FAJE ainsi qu'une couverture de déficit payé par l'AJEMA.

➤ *Recommandation*

Etablir un bilan pour les 3 prochaines années du compte UAPE

6. Sécurité sociale

La provision pour la facture sociale (CHF 5'544'900.00 (720.3522.0)) ainsi que celle de Polcant (CHF 116'80000 (600.3522.0)) sont calculées tout comme la provision pour le fond de péréquation, sur la rentrée d'impôt par habitant. Le montant important à payer pour la facture sociale est dû, entre autres, aux impôts supplémentaires encaissés par la Commune pour des années antérieures mais qui sont comptées pour l'année d'encaissement, soit 2017.

Enfin, les dépenses concernant la cantine de Lully ont débuté en 2017 mais aucune facture n'est encore parvenue à la Commune. Le montant de la participation sera calculé sur la base du nombre de repas pris par des enfants de Tolochenaz.

REMARQUES

Nous constatons que la recommandation d'ajouter des explications sur les différences significatives entre le budget et les comptes est toujours suivie et facilite la lecture des comptes.

CONCLUSIONS

Nous relevons qu'à l'exception des comptes non gérés par la municipalité, les montants mis au budget sont globalement corrects et réalistes.

Enfin, la Commission de Gestion tient à exprimer ses remerciements à Mme C. Macchi, Boursière Communale, pour sa parfaite tenue des comptes, ainsi qu'au Personnel Communal et à la Municipalité pour leur excellent travail et leur disponibilité.



Au vu , de ce qui précède, la Commission de Gestion vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Communal de Tolochenaz, dans sa séance du 18 juin 2018, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Préavis municipal 01-2018
- Comptes 2017
- Rapport de gestion municipal 2017

Décide :

1. D'approuver les comptes de la bourse communale et le bilan de l'exercice 2017 tels qu'ils ont été présentés
2. De donner, avec remerciements, décharge de sa gestion pour l'année 2017 à la Boursière Communale, à la Municipalité, ainsi qu'à la Commission de Gestion soussignée.

Fait à Tolochenaz, le 28 mai 2018

La Commission de Gestion du Conseil de Tolochenaz,

Le Président : Luc Allaire

Les membres :

Brigitte Béguin (secrétaire, rapporteur)

Erik Bölcs

Nathalie Laydu

Catherine Rodrigues

Christelle Dossios (suppléante)

Christian Staehli (suppléant)



RAPPORT SUR LA GESTION MUNICIPALE EN 2017

Préavis municipal N° 01-2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion, composée des conseillers communaux soussignés, s'est réunie à 8 reprises pour examiner la gestion municipale de 2017. Conformément au Règlement du Conseil, la Commission de Gestion a établi deux rapports distincts, bien que la Municipalité ne présente qu'un seul préavis.

En date du 05.02.2018, nous avons rencontré MM Salvatore Guarna, Syndic, Eric Linn, Vice-syndic, Robert Chevalier et Andreas Sutter, Municipaux, afin de poser les questions relatives à notre mandat et de fixer le plan des visites. La séance avec l'administration communale a eu lieu le 12.02.2018 en présence de Monsieur Salvatore Guarna et de Madame Sylvie Baruchet, Secrétaire municipale. Enfin, la visite du domaine communal a été effectuée le 12.03.2018 sous la conduite de Monsieur Salvatore Guarna, complétée par une séance avec MM Salvatore Guarna et Robert Chevalier pour préciser quelques points.

Nous remercions les personnes mentionnées ci-dessus pour leur disponibilité et les réponses qu'elles ont aimablement apportées.

1. GENERALITES

1.1. Transports Publics Morgiens (TPM)

La nouvelle convention a été adoptée par l'ensemble des communes intéressées et a finalement peu d'influence pour le moment sur le budget de la Commune. La base de répartition retenue était la meilleure solution pour Tolochenaz.

L'abribus des Saux est terminé et abrite un panneau d'information réservé à l'usage des sociétés.

Un nouveau panneau a été posé vers cet arrêt, servant de « pilier public ». L'ancien est libre pour tout affichage.

1.2. PALM

La Confédération a rendu sa décision de financer les projets à hauteur de 35% pour les réalisations 2016 et 2017 ainsi que pour les suivants, soit :

- Réaménagement route et trottoir + mobilité douce / Route de la Gare / Ch. Du Saux
- Voie verte
- Elargissement passage sous voies CFF, itinéraire mobilité douce de la Rte du Molliou



1.3. Inventaire parc machines et véhicules

La liste est tenue à jour et nous a été remise.

Il n'y a pas eu de nouvelle acquisition importante en 2017.

Lors de notre visite à la voirie, nous avons pu constater que les machines et les locaux étaient bien entretenus.

1.4 Contrôle des eaux potables

La nouvelle source devrait amener 1500 l./minutes. Sa mise en service, au moment de la sécheresse n'a pas permis de la tester réellement. Cette dernière se trouve près du refuge de Tolochenaz.

La Municipalité est en cours de renégociation de l'accord avec Etoy pour le prix du m3 d'eau potable.

Vu le nombre de point d'approvisionnement, les restrictions d'eau ne devraient jamais concerner l'eau ménagère mais uniquement les jardins.

2. DOMAINE COMMUNAL

2.1. Maison Blanche

Lors de notre visite commentée par Madame la Directrice de l'UAPE, Justine Bonani, nous avons pu constater les travaux effectués et l'accent mis sur la sécurité. Les 48 places disponibles sont prises (lors de notre visite) et une liste d'attente est déjà ouverte pour la rentrée.

Le montant final des travaux apparaît dans le rapport des comptes.

2.2. Gestion des déchets

La Municipalité a pris la décision de supprimer, à titre d'essai, les cartes pour les Moloks qui engendraient un coût important pour la Commune (entretien, pannes récurrentes, nouvelles cartes et gestion du système).

Des sacs restaient à l'extérieur dû, d'une part, aux pannes d'ouverture du Molok et d'autre part à l'oubli de prendre la carte. Tout ceci engendrait du travail supplémentaire pour les employés communaux.

Un bilan sera établi pour décider de la suite à donner.

Pour rappel, les sacs non conformes (noirs par exemple) sont inspectés.

2.3. SudVillage

Le plan de quartier a été approuvé par le Canton. La mise à l'enquête a soulevé 13 oppositions dont les objets se regroupent en 4 points distincts qui seront traités en 2018.



2.4. Terrains de loisir

Les travaux sont terminés et le 100% des utilisateurs interviewés lors de notre visite sont très contents.

Les dépenses restent dans le budget, en attente des subventions.

2.5. Chemin piétonnier CFF

Le projet est abandonné sur la position négative du département du territoire et de l'environnement qui rappelle qu'un chemin forestier ne peut pas être interdit au passage de piéton.

3. ADMINISTRATION COMMUNALE

3.1. Personnel

Madame Berclaz (20%) a quitté sa fonction pour raison personnelle, fin décembre 2017.

Un architecte a été engagé à 40%, pour d'une part la remplacer et d'autre part diminuer le nombre de prestations externes.

Madame Guignan (20%) a été remplacée par Madame Rochat (50%). L'augmentation du taux est utilisée pour un appui à Mme Macchi, le travail pour l'UAPE ayant augmenté. Il est à rappeler que les heures effectuées pour l'UAPE leurs sont refacturées.

3.2. Protection des données (papiers et informatiques)

Les dossiers du contrôle des habitants sont également scannés et le travail de scannage des archives devrait durer encore 2 ans.

3.3. Naturalisation

La Municipalité gère les naturalisations qui ont été nombreuses en 2017 en raison du changement de la loi en 2018, 25 au total soit 2 conjoints de suisse, 8 personnes nées en Suisse, et 15 naturalisations ordinaires.

3.4. PVs de la Municipalité, contrôle

Selon notre recommandation 2017, la liste des sujets abordés en séance de la Municipalité nous a été transmise en début d'année.

Les extraits de PV demandés nous ont été transmis par Mme Baruchet

Les renseignements complémentaires nous ont été donnés par M. Chevalier.

3.5. Avancement PGA

Le PGA est revenu en février mais pas finalisé, il est lié au PPA et est donc en attente.



3.6. Contrôle du suivi des préavis et motions votés en 2017 (et précédents)

voir tableau

3.7. Contrôle du suivi des recommandations votées en 2017 (et précédentes)

voir tableau

3.8. Subventions

Les subventions suivantes ont été attribuées :

Bâtiments	CHF 38'000.00
Mobilité	CHF 26'000.00

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Communal de Tolochenaz, dans sa séance du 18 juin 2018, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Préavis municipal No 01-2018
- Rapport de gestion pour l'exercice 2017
- Rapport de la Commission de Gestion sur les comptes 2017

Décide :

- d'approuver le rapport de gestion pour l'exercice 2017
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017

Fait à Tolochenaz, le 28 mai 2018

La Commission de Gestion du Conseil de Tolochenaz

Le Président : Luc Allaire (Président)

Les membres : Brigitte Béguin (secrétaire/rapporteur)

Erik Bölcs

.....



Nathalie Laydu

N Laydu

Catherine Rodrigues

.....

Christelle Dossios (suppléante)

CDossios

Christian Staehli (suppléant)

C Staehli

Annexes :

- Annexe 1 : Liste du suivi des préavis et motions votés en 2017 (et précédents)
- Annexe 2 : Liste du suivi des recommandations votées en 2017 (et précédentes)

Commune de Tolochenaz

Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2017



GRF SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SA
GESTION | RÉVISION | FISCALITÉ

RUE DE LA GARE 13 | CASE POSTALE | 1110 MORGES 1
MEMBRE DE FIDUCIAIRE | SUISSE
EXPERT-RÉVISEUR AGRÉÉ (ASR)

TABLE DES MATIERES

1.	PREAMBULE	3
2.	RAPPORT	4
3.	LE BILAN	5
3.1	Examen des rubriques du bilan	5
3.1.1	Disponibilités	5
3.1.2	Débiteurs.....	5
3.1.3	Placements patrimoine financier	6
3.1.4	Actifs transitoires.....	7
3.1.5	Patrimoine administratif	7
3.1.6	Prêts et capitaux de dotations	7
3.1.7	Subventions et participations à amortir	8
3.1.8	Engagements courants.....	8
3.1.9	Emprunts à moyen et long terme	8
3.1.10	Engagements et fonds spéciaux.....	8
3.1.11	Passifs transitoires	9
3.1.12	Fonds de réserve.....	9
3.1.13	Capital	10
3.2	Engagements hors bilan.....	10
4.	REMARQUES ET OBSERVATIONS.....	11
5.	ANALYSE FINANCIERE	12
6.	LISTE DES VERIFICATIONS EFFECTUEES.....	16

ANNEXES

- I. Bilan au 31 décembre 2017.
- II. Comptes de fonctionnement comparés 2017 et 2016.
- III. Tableau des dépenses d'investissement 2017.
- IV. Liste des engagements hors bilan au 31 décembre 2017.
- V. Liste des ententes intercommunales.

1. PREAMBULE

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui nous a été confié par la Municipalité, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de la Commune de Tolochenaz pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Notre intervention s'est déroulée dans les locaux de la Commune les 30 avril, 1^{er} et 2 mai 2018 avec la collaboration de Mme Macchi, boursière, qui nous a transmis toutes les informations et pièces utiles à notre contrôle.

Nous tenons ici à la remercier pour sa disponibilité et sa coopération.

2. RAPPORT

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la Commune de Tolochenaz, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, la liste des engagements hors bilan et la liste des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Tolochenaz alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Morges, le 8 mai 2018

GRF SOCIETE FIDUCIAIRE SA



Virgile Rochat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Agnès Harr
Réviseur agréé

3. LE BILAN

3.1 Examen des rubriques du bilan

Les bilans comparés au 31 décembre 2017 et 2016 sont reproduits en annexe I. Nous commentons ci-après les différentes rubriques.

3.1.1 Disponibilités

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Caisses	3'731.80	2'930.40
Comptes de chèques postaux	1'782'498.04	1'820'566.86
Banques	<u>8'351'279.69</u>	<u>618'478.56</u>
Disponibilités	10'137'509.53	2'441'975.82

Les soldes ci-dessus ont tous été justifiés par des livres de caisses dûment visés ou relevés bancaires. Par ailleurs, la Commune dispose d'une ligne de crédit de CHF 200'000.- auprès d'UBS SA.

3.1.2 Débiteurs

Débiteurs	107'987.55	11'677.85
Taxes et acomptes impôts antérieurs	262'541.35	275'375.50
Débiteurs – Impôts à encaisser	2'917'151.68	1'269'093.80
Débiteurs projet Sud Village Molliau	2'611.92	- 166'078.74
Débiteurs Gedda Sellermark (PQ Cornachon)	1'996.80	21'233.40
Débiteurs Elephant Bleu	<u>5'000.00</u>	<u>0.00</u>
Débiteurs	3'297'289.30	1'411'301.81

Impôts à encaisser

Le détail de ce poste se présente comme suit :

- ACI, personnes physiques, personnes morales, impôts source	2'812'139.28
- ACI, impôt anticipé	<u>105'012.40</u>
Total	2'917'151.68

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la perception des impôts a été confiée à l'Etat. Les soldes relatifs à cette perception concordent avec les relevés fournis par l'Administration cantonale des impôts.

Dans le cadre du développement du projet Sud Village Molliau, un compte débiteur spécifique a été ouvert en 2015. Nous avons contrôlé par sondage les factures comptabilisées en 2017.

Le compte « débiteur – Gedda Sellermark » correspond à des frais d'études pour le plan de quartier Cornachon avancés par la commune de Tolochenaz pour le compte du propriétaire.

La situation du compte est la suivante :

- Solde au 01.01.2017	21'233.40
- Frais avancés par la commune en 2017	2'624.05
- Facturation à la succession Gedda Sellermark des frais pour la période 20.02.15-02.03.17	<u>- 21'860.65</u>
Solde au 31.12.2017 / à facturer à la succession	1'996.80

La facture de CHF 21'860.65 adressée à la succession est comprise dans le compte « débiteurs ». Elle sera régularisée au plus tard lors de la vente du terrain.

Le 11.12.2017 la Municipalité a décidé d'octroyer un prêt de CHF 5'000.- à la halte-garderie Elephant Bleu. Il est prévu que ce prêt soit remboursé lorsque la halte-garderie aura reçu une subvention de l'OFAS.

Finalement, toutes les positions débiteurs sont justifiées par des inventaires. Quant à la provision pour débiteurs douteux, elle est commentée sous le point 3.1.12 ci-après.

3.1.3 Placements patrimoine financier

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Titres et placements	102'150.00	102'150.00
Terrains et immeubles	228'521.00	228'521.00
Parcelle n° 126 « Nicati-de-Luze »	<u>230'000.00</u>	<u>240'000.00</u>
Placements patrimoine financier	560'671.00	570'671.00

L'inventaire des titres du patrimoine financier est le suivant, sans changement par rapport à 2016 :

- 3 actions Cridec SA, val. nom. CHF 1'000.-	0.00
- 600 actions Romande Energie, val. nom. CHF 25.-	25'500.00
- 39 actions Groupe CGN SA, val. nom. CHF 25.-	3'300.00
- 20 parts Société Marchairuz, val. nom. CHF 100.-	2'000.00
- 9 parts Coopérative Cité-Derrière, val. nom. CHF 500.-	4'500.00
- 1 part La Forestière, val. nom. CHF 250.-	250.00
- 55 actions Valorsa SA, val. nom. CHF 800.-	44'000.00
- 9 actions Valorsa SA, val. nom. CHF 2'400.-	21'600.00
- 5 parts sociales Banque Raiffeisen, val. nom. CHF 200.-	<u>1'000.00</u>
	102'150.00

La parcelle n° 126 « Nicati-de-Luze » a été amortie de CHF 10'000.- conformément au montant porté au budget 2017.

L'estimation fiscale des bâtiments et des terrains du patrimoine financier est de CHF 896'000.- au 31 décembre 2017. Ils font l'objet d'un inventaire.

3.1.4 Actifs transitoires

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Actifs transitoires	282'559.81	1'217'807.52
Impôt anticipé Crédit Suisse	7'560.00	6'930.00
Impôt anticipé PostFinance	21.00	297.35
Impôt anticipé Raiffeisen	<u>145.60</u>	<u>170.25</u>
Actifs transitoires	290'286.41	1'225'205.12

La position actifs transitoires est principalement composée d'acomptes PP, PM et IS relatifs à l'année 2017 encaissés sur 2018 (CHF 160'000.-), du décompte 2017 à recevoir de Police Région Morges (CHF 36'300.48), de l'aide au démarrage de la FAJE 2017 (CHF 24'480.-), des frais avancés pour l'installation d'un monte-charge à l'UAPE (CHF 28'028.-) et des décomptes des sacs taxés relatifs au 4^{ème} trimestre 2017 et au solde final 2017 (CHF 19'180.95).

La demande pour le remboursement de l'impôt anticipé de CHF 7'726.60 a été établie et soumise à l'AFC en date du 27.02.2018.

3.1.5 Patrimoine administratif

Ouvrages génie civil	2'220'026.85	2'210'331.50
Bâtiments & constructions	<u>476'000.00</u>	<u>612'000.00</u>
Patrimoine administratif	2'696'026.85	2'822'331.50

Les mouvements 2017 des comptes d'investissements du patrimoine administratif sont détaillés dans le préavis de la Municipalité sur les comptes de l'exercice.

Nous relevons les dépenses d'investissements de l'exercice ci-dessous :

- Installation de trois abris bus	43'295.35
- Rénovation terrain multisport-piste de course	90'435.95
- Aménagement UAPE 2 ^{ème} étage	220'123.90

Au boucllement des comptes, les amortissements suivants ont été comptabilisés :

- amortissements obligatoires	276'034.85
- amortissements extraordinaires	86'500.00
- amortissement par prélèvement à des fonds de réserve	100'000.00

3.1.6 Prêts et capitaux de dotations

Centre Aquatique Région Morges SA	<u>21'827.00</u>	<u>21'827.00</u>
Prêts et capitaux de dotations	21'827.00	21'827.00

En 2014, la commune de Tolochenaz a acheté 1'900 actions au Centre Aquatique Région Morges SA pour un total de CHF 21'827.-.

3.1.7 Subventions et participations à amortir

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Participation Pro Senectute Village	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
Subventions et participations à amortir	0.00	0.00

Le compte relatif à la participation Pro Senectute Village concerne le préavis n° 02/2014 relatif à la mise en place d'une méthodologie en faveur des aînés de Tolochenaz. Le total des dépenses 2017 s'est élevé à CHF 16'922.-. Elles ont été entièrement amorties par un prélèvement au fonds de réserve pour investissements futurs conformément au préavis de la Municipalité.

3.1.8 Engagements courants

Créanciers	351'219.40	195'498.70
TVA compte courant	<u>33'996.20</u>	<u>28'794.70</u>
Engagements courants	385'215.60	224'293.40

Les créanciers au 31.12.2017 sont justifiés par l'extrait du grand-livre et ont été confrontés par sondage aux factures.

Le solde du compte TVA compte courant correspond aux décomptes TVA des 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2017 et des concordances annuelles.

3.1.9 Emprunts à moyen et long terme

BCV L 5277.64.46 (31.12.2016-11.08.2023, 2.0%)	290'000.00	320'000.00
PostFinance PF.003324 (30.12.2016-01.07.2024, 0.98%)	<u>700'000.00</u>	<u>800'000.00</u>
Emprunts à moyen et long terme	990'000.00	1'120'000.00

Les amortissements contractuels se sont élevés à CHF 130'000.-. Le taux d'intérêt moyen s'établit à 1.36% pour l'exercice 2017 (1.36% en 2016).

Nous rappelons que le plafond d'endettement fixé pour la législature 2016-2021 s'élève à CHF 22'000'000.-.

3.1.10 Engagements et fonds spéciaux

Fonds social	<u>1'483.20</u>	<u>1'483.20</u>
Engagements et fonds spéciaux	1'483.20	1'483.20

Ce fonds a été constitué en 1992 par l'apport des soldes en caisse de sociétés locales qui n'existent plus depuis de nombreuses années. En cas de reconstitution, ces sociétés se verraient restituer l'apport initial.

3.1.11 Passifs transitoires

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Passifs transitoires	<u>7'478'275.29</u>	<u>85'087.55</u>
Passifs transitoires	7'478'275.29	85'087.55

La position passifs transitoires est principalement composée du solde de l'UAPE 2017 (CHF 45'757.95), des participations à payer pour des mesures d'économie d'énergie (CHF 24'268.-), ainsi que des provisions pour les soldes à payer pour la facture sociale (CHF 5'544'900.-), le fonds de péréquation (CHF 1'688'200.-) et la réforme policière (CHF 116'800.-).

3.1.12 Fonds de réserve

Réserve immeubles	34'352.35	134'352.35
Réserve égouts	1'918'581.86	1'926'655.56
Réserve abris PC	40'320.90	70'776.45
Réserve véhicule	47'000.00	32'000.00
Réserve investissements futurs	4'629'213.55	3'646'135.55
Réserve débiteurs douteux	<u>600'000.00</u>	<u>600'000.00</u>
Fonds de réserve	7'269'468.66	6'409'919.91

Nous relevons ci-après les principales variations de l'année 2017 :

Réserve immeubles

Au 31.12.2017, un prélèvement de CHF 100'000.- a été effectué afin de couvrir l'amortissement partiel des travaux d'aménagement du 2^{ème} étage de l'UAPE (préavis n° 05/2017 et 07/2017).

Réserve égouts-épuration

Au 31.12.2017, un prélèvement de CHF 8'073.70 a été effectué afin de couvrir l'excédent des charges de la section « 460 égouts et épuration ».

Réserve abris PC

Au 31.12.2017, un prélèvement de CHF 30'455.55 a été effectué afin de couvrir les charges de la section « 660 protection civile ».

Réserve véhicule

Attribution budgétaire de CHF 15'000.-.

Réserve investissements futurs

Le fonds a enregistré, d'une part un prélèvement de CHF 16'922.- pour couvrir l'amortissement de la participation Pro Senectute Village (voir ch. 3.1.7 ci-dessus), et d'autre part une attribution extraordinaire de CHF 1'000'000.-.

Réserve débiteurs

Ce poste représente la provision pour débiteurs douteux. Sur la base de nos contrôles, ce montant est suffisant pour couvrir les risques identifiés.

Nous relevons que la couverture des fonds de réserve n'est pas assurée au 31.12.2017, à savoir que l'actif circulant net (actifs à court terme ./ dettes à court terme) est inférieur au total des fonds de réserves. Tenant compte d'une réserve latente (différence entre la valeur de marché et la valeur comptable) sur certains titres du patrimoine financier, cette insuffisance de couverture est de l'ordre de CHF 635'000.- pour un total de fonds de réserve de plus de CHF 7 mios.

3.1.13 Capital

	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
Capital	879'167.34	652'528.19

Ce compte, qui représente la fortune de la Commune, est augmenté de l'excédent des revenus de l'exercice 2017 de CHF 226'639.15.

3.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2017, les engagements hors bilan sont les suivants (en CHF) :

- cautionnement en faveur de la « Coopérative Cité Derrière »	2'030'000.00
- cautionnement en faveur de la société « Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA »	200'000.00

Nous notons que le plafond de cautionnement, fixé pour la législature 2016-2021 à CHF 2'230'000.00, est intégralement utilisé par les deux engagements précités.

En complément, nous relevons que la Commune est engagée dans diverses associations intercommunales (voir annexe V) dont les modalités de prise en charge des coûts peuvent, en cas de nécessité, générer des obligations financières pour ses membres.

4. REMARQUES ET OBSERVATIONS

De par son caractère, ce chapitre n'a pas pour objectif de souligner les nombreux points positifs de votre administration. C'est pourquoi, nous mentionnons ci-dessous des points d'amélioration qui ressortent des constatations faites au cours de notre contrôle et/ou le suivi des points relevés l'an dernier.

Signatures autorisées

PostFinance :

A la date de notre contrôle, les signatures autorisées pour l'exploitation du compte postal sont celles de M. Guarna, syndic, M. Linn, municipal, Mme Baruchet, secrétaire municipale et Mme Macchi, boursière. Chacune de ces personnes est au bénéfice d'une signature collective à deux, MM. Guarna et Linn faisant partie du groupe A et Mmes Baruchet et Macchi faisant partie du groupe B. Les personnes d'un même groupe ne peuvent signer ensemble.

Banques :

A la date de notre contrôle, les signatures autorisées pour l'exploitation des comptes bancaires sont celles de M. Guarna, syndic, M. Linn, municipal, Mme Baruchet, secrétaire municipale et Mme Macchi, boursière. Chacune de ces personnes est au bénéfice d'une signature collective à deux. MM. Guarna et Linn faisant partie du groupe 2 et Mmes Baruchet et Macchi faisant partie du groupe 1. Les personnes d'un même groupe ne peuvent signer ensemble.

Procédure de visa des factures

Dès 2017, une nouvelle procédure de visa des factures a été mise en place par le biais d'une solution informatisée. Ainsi, les factures sont scannées par la boursière et adressées par voie électronique au syndic et au municipal des finances qui les visent électroniquement. Ensuite, les factures dûment visées suivent la procédure standard de paiement. Aucune facture ne peut être payée sans respecter ce processus, le programme ne permettant pas de sélectionner des factures non visées pour les paiements.

Nous avons vérifié par sondage le respect de cette procédure et constaté aucune exception.

5. ANALYSE FINANCIERE

L'analyse financière des comptes de collectivités publiques se base sur des chiffres-clés qui ressortent des comptes annuels. Mis en relation, ceux-ci donnent des indications utiles pour la gestion financière de la Commune.

Les ratios généralement retenus sont les suivants :

*Marge d'autofinancement /
Endettement net*

= Capacité de financement de l'endettement
< 5% insuffisant
Entre 5% à 15% moyen
> 15% bon

*Marge d'autofinancement /
Revenus de fonctionnement épurés*

= Capacité d'autofinancement
< 10% insuffisant
Entre 10% à 20% moyen
> 20% bon

*Intérêts passifs /
Revenus de fonctionnement épurés*

= Quotité des intérêts
< 5% bon
Entre 5% à 10% moyen
> 10% insuffisant

*Marge d'autofinancement /
Dépenses d'investissement nettes*

= Degré d'autofinancement
< 50% insuffisant
Entre 50% à 80% moyen
> 80% bon

Appliqués aux comptes 2017 de la Commune de Tolochenaz, les chiffres-clés et ratios se présentent comme suit :

Chiffres-clés (CHF)	2017	2016
Marge d'autofinancement	1'575'644	-1'731'885
Endettement net	n/a	n/a
Revenus de fonctionnement épurés	18'974'231	9'585'275
Intérêts passifs	14'328	16'096
Dépenses d'investissement nettes	353'152	63'829

Ratios (%)	2017		2016	
Capacité de financement de l'endettement	n/a	Bon	n/a	Bon
Capacité d'autofinancement	8.30	insuffisant	-18.07	insuffisant
Quotité des intérêts	0.08	Bon	0.17	Bon
Degré d'autofinancement	446.17	Bon	-2713.3	insuffisant

Commentaires

L'exercice 2017 boucle, après une attribution extraordinaire au fonds de réserve « Investissements futurs » de CHF 1 mio, avec un excédent des revenus de CHF 226'639.15 contre un excédent des charges de CHF 185'080.65 au budget 2017. Cette amélioration du résultat est due essentiellement aux recettes fiscales dont les variations principales sont les suivantes :

- Impôts des personnes physiques (revenu/fortune, source, dépense, prestations en capital)	CHF 350'000.00
- Impôts sur les frontaliers	CHF 130'000.00
- Impôts des sociétés (bénéfice, capital et compl. s/immeubles)	CHF 8'470'000.00
- Recettes conjoncturelles (droits de mutation, successions/donations, gains immobiliers)	CHF - 300'000.00

Ces variations ont engendré une augmentation de la participation de la commune de Tolochenaz à la facture sociale, au fonds de péréquation et à la réforme policière. Les provisions comptabilisées au 31.12.2017 sont les suivantes :

- Facture sociale	CHF 5'544'900.00
- Fonds de péréquation	CHF 1'688'200.00
- Réforme policière	CHF 116'800.00

Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement représente la différence entre les recettes monétaires courantes et les dépenses monétaires courantes. Elle correspond à la notion usuelle de cash-flow. Elle sert à financer les investissements et/ou à rembourser les dettes. Cet indicateur est très important dans l'évaluation de la capacité d'investissement d'une commune.

Pour la Commune de Tolochenaz, la marge d'autofinancement 2017 est positive à CHF 1'575'644 contre un résultat négatif de CHF 1'731'885 en 2016. Cette évolution est due notamment à l'augmentation importante des recettes fiscales, selon détail mentionné ci-dessus, ainsi qu'à l'écart très faible entre les décomptes finaux 2016 pour fonds de péréquation et facture sociale et les provisions comptabilisées à cet égard au 31.12.2016. En effet, nous rappelons que la marge d'autofinancement 2016 était fortement impactée par les décomptes 2015 pour le fonds de péréquation (CHF 1'163'451.-) et pour la facture sociale (CHF 577'980.-) dont la couverture par des prélèvements aux fonds de réserve (CHF 1'734'272.-) n'apparaissait pas au niveau de la marge d'autofinancement.

Cette évolution positive se répercute au niveau de la capacité d'autofinancement qui passe de - 18.07% à 8.30%, résultat toutefois « insuffisant » selon les normes de références.

Endettement

Au 31.12.2017, l'intégralité des dettes est couverte par les actifs circulants (disponibilités, débiteurs et placements du patrimoine financier à l'exclusion des terrains et bâtiments). Sur une base « nette », la Commune n'a pas d'endettement.

L'endettement brut de CHF 8'853'490.- comprend les provisions pour les soldes à payer pour la facture sociale, le fonds de péréquation et la réforme policière 2017 (CHF 7'349'900.-) ainsi que des emprunts à long terme générateurs d'intérêts. Ces derniers (total CHF 14'328) mis en relation avec les revenus de fonctionnement épurés, donnent un ratio intitulé « quotité des intérêts » qui représentent l'importance de cette charge par rapport aux recettes du ménage communal. Pour la Commune de Tolochenaz, ce taux est stable à 0.08% (0.17% en 2016). Ce résultat est bon (< 5%).

Enfin, le degré d'autofinancement à 446.17% se situe nettement au-dessus des normes de références (> 80% = bon). Ceci est dû en particulier à un faible niveau d'investissements réalisés en 2017.

Comparaison cantonale

Les comptes 2017 n'étant évidemment pas encore recensés, les chiffres indiqués ci-après concernent les comptes 2016 de l'ensemble des communes vaudoises.

A titre indicatif, le degré d'autofinancement moyen s'élevait à 77.50% en 2016 (Tolochenaz 2017 : 446.17%). Quant à la capacité d'autofinancement, elle est de 8.30% en moyenne pour 2016 (Tolochenaz 2017 : 8.30%).

L'endettement brut s'élevait en 2016 à CHF 8'482.- par habitant (Tolochenaz 2017 : CHF 4'701.-). Nous précisons que ce montant inclus la ville de Lausanne et, qu'une fois cette dernière exclue, le résultat s'affiche à CHF 5'922.-.

En excluant les provisions pour les soldes à payer concernant les décomptes 2017 de la facture sociale, du fonds de péréquation et de la réforme policière (CHF 7'349'900.-), l'endettement brut s'élève à CHF 1'503'590.-, soit CHF 798.- par habitant. Ces valeurs sont en adéquation avec les comptes 2016 (endettement brut CHF 1'429'380.-, soit CHF 766.- par habitant).

Conclusion

Au 31.12.2017, la santé financière de la Commune de Tolochenaz est bonne. Elle dispose de confortables réserves et l'endettement est faible. Cependant, la marge d'autofinancement, bien qu'en amélioration, reste insuffisante dans une projection long terme.

Le très bon résultat 2017 permet à la Commune d'envisager sereinement les investissements à venir auxquels elle devra faire face. Le financement de ces derniers est envisageable à ce jour tant par l'utilisation des réserves accumulées que par le recours à l'endettement cas échéant.

Nous relevons toutefois l'impact significatif d'un seul contribuable Personne Morale, d'une part sur les recettes fiscales de la Commune, et d'autre part sur sa participation au fonds de péréquation et facture sociale. Or, dans le contexte de l'introduction de la RIE III dans le canton de Vaud dès 2019 et compte tenu également du délai de taxation des dossiers par les autorités fiscales, il apparaît opportun à la Commune d'être particulièrement attentive à la situation de ce contribuable.

6. LISTE DES VERIFICATIONS EFFECTUEES

Contrôles généraux

- Contrôle de l'ouverture des comptes au 1^{er} janvier 2017 sur la base du bilan au 31 décembre 2016 approuvé par le Conseil général ;
- Vérification du principe de la méthode brute, interdisant la compensation entre les charges et les produits, ainsi qu'entre les actifs et les passifs ;
- Contrôle du respect des principes d'établissement régulier des comptes, notamment ceux d'intégralité, de clarté, d'exactitude et de délimitation.

Bilan

Caisse

- Vérification des soldes au 31 décembre 2017 avec les livres de caisse signés.

Comptes de chèques postaux

- Vérification des soldes au 31 décembre 2017 avec les relevés postaux ;
- Contrôle par sondage des écritures inhabituelles.

Banque

- Vérification des soldes au 31 décembre 2017 avec les relevés bancaires ;
- Contrôle par sondage des écritures inhabituelles.

Comptes courants, impôts à encaisser et débiteurs

- Vérification de l'exactitude des soldes des comptes impôts à encaisser sur la base des décomptes établis par l'Administration Cantonale des Impôts pour les personnes physiques, les personnes morales, l'impôt à la source et l'impôt anticipé ;
- Vérification de l'exactitude du solde au 31.12.2017 des débiteurs facturés directement par la Commune sur la base de la liste des postes ouverts de la comptabilité auxiliaire ;
- Vérification de l'adéquation de la provision pour pertes sur débiteurs sur la base de l'échéancier des postes ouverts au 30.04.2018.

Titres et placements

- Vérification des soldes au 31.12.2017 sur la base des relevés bancaires (état du portefeuille et relevé de compte).

Terrains et bâtiments

- Vérification du respect des amortissements légaux des investissements obligatoirement à amortir ;
- Vérification des soldes au 31.12.2017 sur la base des inventaires et contrôle de l'évaluation conforme aux exigences du RCom.

Actifs transitoires

- Vérification par sondage des montants composant le solde au 31.12.2017 sur la base des pièces justificatives.

Investissements du patrimoine administratif

- Vérification par sondage des dépenses composant le solde au 31.12.2017 sur la base des pièces justificatives (factures, décomptes d'architectes, etc.) dans les comptes « investissements du patrimoine administratif » ;
- Vérification du respect des amortissements légaux des investissements obligatoirement à amortir ;
- Vérification de l'usage des crédits d'investissements et des subventions y afférentes ;
- Contrôle du tableau des dépenses d'investissements avec l'évolution des rubriques correspondantes du patrimoine administratif.

Subventions et participations à amortir

- Vérification par sondage des dépenses composant le solde au 31.12.2017 sur la base des pièces justificatives ;
- Vérification de l'usage des crédits d'investissements et des subventions y afférentes.

Créanciers

- Vérification par sondage des montants composant le solde au 31.12.2017 sur la base des pièces justificatives ;
- Audition sur la procédure suivie pour s'assurer de l'enregistrement de l'intégralité des charges de fonctionnement de l'exercice 2017.

Emprunts

- Vérification des soldes au 31.12.2017 sur la base des relevés bancaires ;
- Contrôle de la comptabilisation correcte des amortissements financiers relatifs à ces emprunts intervenus en 2017 ;
- Contrôle de l'enregistrement correct et intégral des intérêts de l'exercice 2017, y compris les intérêts courus ;
- Contrôle de l'endettement au 31.12.2017 en rapport avec le plafond d'endettement fixé.

Engagements et fonds spéciaux

- Vérification par audition des montants composant le solde au 31.12.2017.

Passifs transitoires

- Vérification par sondage des montants composant le solde au 31.12.2017 sur la base des pièces justificatives.

Fonds de réserves affectés

- Vérification des attributions et prélèvements aux fonds de réserve spécifiques.

Autres réserves

- Contrôle de l'intégralité des mouvements intervenus durant l'exercice 2017.

Compte de fonctionnement

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous avons effectué une revue analytique des écarts principaux entre les comptes et le budget 2017. Les différences significatives nous ont été explicitées et les pièces justificatives y relatives contrôlées.

Nous avons pointé par sondage des écritures de revenus et de charges en les confrontant avec les pièces justificatives, notamment :

- contrôle de la comptabilisation des intérêts débiteurs, de l'intégralité de la charge et de la délimitation des exercices.

En outre, nous avons effectué les contrôles suivants en relation avec les salaires :

- contrôle de la concordance entre les salaires bruts comptabilisés et les salaires annoncés à la Caisse AVS et les autres assurances sociales ;
- contrôle analytique de l'intégralité des charges sociales ;
- contrôle de la répartition correcte des charges sociales entre la Commune et ses employés.

Enfin, nous avons étendu nos procédures d'audit et réalisé des vérifications détaillées supplémentaires sur le dicastère des impôts, taxes et patentes, à savoir :

- contrôle de l'enregistrement en comptabilité générale des écritures relatives aux comptes de perception des impôts communaux fournis par l'Administration cantonale des impôts ;
- audition sur les écarts importants entre les comptes 2016 et le budget 2017 ;
- identification des variations significatives (impôts revenu/fortune et impôts sur le bénéfice) avec les relevés détaillés établis par le Canton.

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2017	Mouvements		Bilan au 31.12.2017
			Doit	Avoir	
91	ACTIF	8,493,312.25	63,173,895.77	54,663,597.93	17,003,610.09
910	DISPONIBILITES	2,441,975.82	36,039,813.00	28,344,279.29	10,137,509.53
9100	Caisse	2,848.15	42,726.50	42,152.85	3,421.80
9100.1	Caisse UAPE	82.25	1,106.10	878.35	310.00
9101	Postfinance CH94 0900 0000 1000 9857 4	918,429.16	23,256,283.02	22,392,214.14	1,782,498.04
9101.1	E-Deposito CH41 0900 0000 9245 8536 6	902,137.70	3,000,000.00	3,902,137.70	
9102	B.C.V. CH55 0076 7000 E065 2608 0	51,817.45	700,000.00	36,509.60	715,307.85
9102.1	B.C.V. Fds social CH46 0076 7000 A065 2870 0	1,491.10		0.85	1,490.25
9102.3	U.B.S. CH91 0024 3243 3993 50B1 D	54,820.49		81.70	54,738.79
9102.4	Raiffeisen CH72 8046 0000 0535 7194 5	252,862.90	270.30		253,133.20
9102.5	U.B.S. CH91 0024 3243 3993 5001 X (UAPE)	7,197.05	8,000.00	7,962.80	7,234.25
9102.6	C.S. CH64 0483 5074 7850 8100 4	230,290.32	6,731,305.28	1,962,338.00	4,999,257.60
9102.7	C.S. CH10 0483 5074 7850 8100 6	19,999.25	2.00	1.00	20,000.25
9102.8	CE d'Aubonne CH47 0832 7765 0434 3267 6		2,300,119.80	2.30	2,300,117.50
911	DEBITEURS	1,411,301.81	26,352,412.44	24,466,424.95	3,297,289.30
9111	Débiteurs	11,677.85	369,004.70	272,695.00	107,987.55
9112	Taxes & acptes impôts antérieurs	275,375.50	1,054,548.70	1,067,382.85	262,541.35
9112.1	Débiteurs "I.A. à récupérer"	111,993.36	105,314.21	112,295.17	105,012.40
9112.2	Débiteurs Impôts Personnes physiques	1,157,100.44	15,376,143.12	13,721,104.28	2,812,139.28
9112.3	Débiteurs Impôts Personnes morales		8,961,000.00	8,961,000.00	
9112.4	Débiteurs Impôts Sources		255,000.00	255,000.00	
9112.5	Débiteurs Projet Sud Village Molliau	166,078.74	168,690.66		2,611.92
9112.6	Débiteur Gedda Sellermark (PQ Cornachon)	21,233.40	2,624.05	21,860.65	1,996.80
9112.7	Débiteur Elephant Bleu		5,000.00		5,000.00
9119.1	Impôt préalable TVA (Egouts-épuration)		38,554.05	38,554.05	
9119.3	Compte fonctionnement				
	Impôt préalable TVA (Déchets) Compte		16,532.95	16,532.95	
	fonctionnement				
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	570,671.00		10,000.00	560,671.00
9120.1	Titres (dossier au Crédit Suisse)	28,800.00			28,800.00
9120.2	Parts sociales (Cité-Derrière & Marchairuz)	6,500.00			6,500.00
9120.3	Titres (Valorsa et La Forestière)	65,850.00			65,850.00
9120.4	Parts sociales (Raiffeisen)	1,000.00			1,000.00
9123	Terrains & Immeubles	228,521.00			228,521.00
9123.1	Parcelle no 126 "Nicati-de-Luze" (fr. 530'000.-)	240,000.00		10,000.00	230,000.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1,225,206.12	355,674.38	1,290,593.09	290,286.41
9138	Revenus 2017 à recevoir & Fact. 2018 payées par avance	1,217,807.52	347,947.78	1,283,195.49	282,559.81
9139	Actifs transitoires I.A. C.S.	6,930.00	7,560.00	6,930.00	7,560.00
9139.3	Actifs transitoires I.A. PTF	297.35	21.00	297.35	21.00
9139.4	Actifs transitoires I.A. Raiffeisen	170.25	145.60	170.25	145.60
914	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2,822,331.50	409,073.95	535,378.60	2,696,026.85
9141.10	Réf. Rte Paderewski-Rte du Molliau (fr. 974'000.-)	163,200.00		27,200.00	136,000.00
9141.11	Rempl. Eclairage terrains football (fr. 135'000.-)	68,012.05		6,000.00	62,012.05
9141.12	Réfection et Aménagement "Rue du Centre" (fr. 835'000.-)	377,617.05		20,000.00	357,617.05
9141.13	Extension réseau haut débit Swisscom (fr. 95'000.-)	38,000.00		38,000.00	
9141.14	Réfection Passsage sous route (fr. 70'000.-)	31,200.00		3,900.00	27,300.00
9141.15	Pose signalisation Carrefour Enfer-Séchéron (fr. 172'500)	70,000.00		14,000.00	56,000.00
9141.16	Réfection parking Voirie/Collège (fr. 437'000.-)	396,900.00		14,700.00	382,200.00
9141.17	Installation de 3 abris bus (fr. 126'000.-)	13,002.40	43,295.35		56,297.75
9141.18	Modérateur trafic Rte Gare-Saux (fr. 245'000.-)	63,600.00		10,600.00	53,000.00
9141.19	Réf. Rte Molliau/Rue Centre (Portail) (fr. 812'380.-)	396,000.00		22,000.00	374,000.00
9141.2	Réf. Collecteurs, trottoir Ch. Saux (fr. 966'000.-)	420,000.00		20,000.00	400,000.00
9141.3	Amén. Ch. Piétonnier le long Rte cantonale RC1 (fr. 95'000)	60,800.00		7,600.00	53,200.00
9141.5	Mise en place de quatre éco-points (fr. 141'000.-)	112,000.00		14,000.00	98,000.00
9141.6	Rénovation terrain multisport-piste de course (fr.100'000.-)		90,435.95	22,035.95	68,400.00
9143.0	Rénovation du Collège (fr. 1'390'000.-)	516,000.00		40,000.00	476,000.00
9143.1	Changement de chauffage Maison de Commune (fr. 41'500.-)	16,000.00		16,000.00	
9143.2	Travaux réfection Salle Polyvalente (fr. 615'000.-)	60,000.00		60,000.00	
9143.3	Trav. réhabilitation Pavillon (fr.50'000.-)	20,000.00		20,000.00	
9143.5	Aménag. UAPE 2ème étage (fr. 212'000.-)		275,342.65	179,342.65	96,000.00
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	21,827.00			21,827.00
9153.0	Projet Centre Aquatique Région Morges (fr. 30'000.-)	21,827.00			21,827.00
916	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS A AMORTIR		16,922.00	16,922.00	
9165	Participation Pro Senectute Village solidaire (fr. 140'000)		16,922.00	16,922.00	

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2017	Mouvements		Bilan au 31.12.2017
			Doit	Avoir	
92	PASSIF	8,493,312.25-	9,116,348.99	17,626,646.83	17,003,610.09-
920	ENGAGEMENTS COURANTS	224,293.40-	8,653,324.94	8,814,247.14	385,215.60-
9200	Créanciers	195,498.70-	8,504,465.34	8,660,186.04	351,219.40-
9209	T.V.A. compte-courant	28,794.70-	95,934.10	101,135.60	33,996.20-
9209.1	TVA Taxes épuration et entretien égouts		39,875.75	39,875.75	
9209.2	TVA Déchets		13,049.75	13,049.75	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	1,120,000.00-	130,000.00		990,000.00-
9220.3	B. C. V. Avance L 5277.64.46 Travaux Am. village	320,000.00-	30,000.00		290,000.00-
9220.8	Postfinance SA Reconnaissance de dette PF 003324 (0.98%)	800,000.00-	100,000.00		700,000.00-
923	ENGAGEMENTS ET FONDS SPECIAUX	1,483.20-	116,185.25	116,185.25	1,483.20-
9231	Caisse de Pensions (C.I.P.)		43,099.40	43,099.40	
9233	A.V.S.		52,865.75	52,865.75	
9233.1	Allocations familiales		20,220.10	20,220.10	
9234	Fonds social	1,483.20-			1,483.20-
925	PASSIFS TRANSITOIRES	85,087.55-	61,387.55	7,454,575.29	7,478,275.29-
9259	Fact. 2017 payées en 2018 & Revenus 2018 reçus en 2017	85,087.55-	61,387.55	7,454,575.29	7,478,275.29-
928	FONDS DE RESERVE	6,409,919.91-	155,451.25	1,015,000.00	7,269,468.66-
9280	Réserve "Immeubles"	134,352.35-	100,000.00		34,352.35-
9280.4	Réserve "Egouts"	1,926,655.56-	8,073.70		1,918,581.86-
9282	Réserve "Abris P.C."	70,776.45-	30,455.55		40,320.90-
9282.3	Réserve "Véhicule"	32,000.00-		15,000.00	47,000.00-
9282.5	Réserve "Invest. futurs"	3,646,135.55-	16,922.00	1,000,000.00	4,629,213.55-
9282.6	Réserve "Débiteurs douteux"	600,000.00-			600,000.00-
929	CAPITAL	652,528.19-		226,639.15	879,167.34-
9290	Capital	652,528.19-			652,528.19-
9291	Résultat année en cours			226,639.15	226,639.15-

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1,602,016.40	93,586.25	1,649,850.00	39,400.00	1,643,359.53	154,244.25
10	AUTORITES	254,693.00	18,152.00	266,000.00	10,400.00	271,309.55	13,962.85
101	CONSEIL COMMUNAL	56,960.90	720.00	58,000.00	400.00	67,744.45	400.00
102	MUNICIPALITE	197,732.10	17,432.00	208,000.00	10,000.00	203,565.10	13,562.85
11	ADMINISTRATION	719,300.25	37,596.85	691,000.00	29,000.00	724,675.03	42,504.25
110	PERSONNEL	382,001.30	6,820.85	374,000.00		370,155.10	13,242.95
111	CHARGES SOCIALES	150,876.80		163,000.00		143,652.45	
112	ECONOMAT, CHANCELLERIE, SERVICES	186,422.15	30,776.00	154,000.00	29,000.00	210,867.48	29,261.30
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	41,910.70		53,850.00		55,163.15	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	41,910.70		53,850.00		55,163.15	
18	TRANSPORTS PUBLICS	586,112.45	37,837.40	639,000.00		592,211.80	97,777.15
180	TRANSPORTS PUBLICS	586,112.45	37,837.40	639,000.00		592,211.80	97,777.15
2	FINANCES	5,113,050.04	17,213,095.96	2,442,940.65	8,462,600.00	3,336,469.47	8,550,938.99
20	COMPTABILITE GENERALE, CONTENTIEUX	85,082.18		86,000.00		68,698.67	
200	COMPTABILITE GENERALE, CONTENTIEUX	85,082.18		86,000.00		68,698.67	
21	IMPOTS, TAXES ET PATENTES	110,112.81	16,605,691.26	86,690.65	7,937,300.00	130,200.85	6,330,824.84
210	IMPOTS, TAXES ET PATENTES	110,112.81	16,605,691.26	86,690.65	7,937,300.00	130,200.85	6,330,824.84
22	SERVICE FINANCIER	3,704,433.05	490,482.70	2,052,250.00	485,300.00	3,076,742.95	2,169,287.15
220	SERVICE FINANCIER	3,704,433.05	490,482.70	2,052,250.00	485,300.00	3,076,742.95	2,169,287.15
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	1,213,422.00	116,922.00	218,000.00	40,000.00	60,827.00	50,827.00
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	1,213,422.00	116,922.00	218,000.00	40,000.00	60,827.00	50,827.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	418,425.65	161,506.30	293,000.00	275,110.00	348,336.26	182,626.90
31	TERRAINS	8,456.50	75,550.00	5,000.00	75,550.00	7,134.36	75,550.00
310	TERRAINS	8,456.50	75,550.00	5,000.00	75,550.00	7,134.36	75,550.00
32	FORETS	35,621.20	19,038.80	22,000.00	20,000.00	27,784.40	21,616.90
320	FORETS	35,621.20	19,038.80	22,000.00	20,000.00	27,784.40	21,616.90
35	BATIMENTS	374,347.95	66,917.50	266,000.00	179,560.00	313,417.50	85,460.00
351	BATIMENTS COMMUNAUX/MAISON BLANCHE/REFUGE	233,672.30	34,135.00	134,000.00	143,960.00	144,562.85	49,485.00
352	SALLE POLYVALENTE	115,832.50	28,782.50	110,000.00	29,600.00	147,090.18	29,275.00
353	JARDIN D'ENFANTS	24,843.15	4,000.00	22,000.00	6,000.00	21,764.47	6,700.00

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	1,338,679.66	743,210.49	1,336,300.00	778,800.00	1,406,016.98	963,087.32
42	URBANISME	190,172.45	4,307.20	191,700.00	40,000.00	236,476.20	52,833.15
420	URBANISME	190,172.45	4,307.20	191,700.00	40,000.00	236,476.20	52,833.15
43	ROUTES-VOIRIE-VEHICULES	361,795.64	8,593.30	367,300.00	1,000.00	422,885.25	206,437.70
430	ROUTES-VOIRIE-VEHICULES	361,795.64	8,593.30	367,300.00	1,000.00	422,885.25	206,437.70
44	PLACE DE	57,901.58	1,500.00	41,000.00	1,500.00	42,839.06	
	SPORTS-PARCS-CIMETIERE						
440	PLACE DE	57,901.58	1,500.00	41,000.00	1,500.00	42,839.06	
	SPORTS-PARCS-CIMETIERE						
45	ORDURES MENAGERES ET	222,284.69	222,284.69	236,300.00	236,300.00	226,786.67	226,786.67
	DECHETS						
450	ORDURES MENAGERES ET	222,284.69	222,284.69	236,300.00	236,300.00	226,786.67	226,786.67
	DECHETS						
46	EGOUTS ET EPURATION	506,525.30	506,525.30	500,000.00	500,000.00	477,029.80	477,029.80
460	EGOUTS ET EPURATION	506,525.30	506,525.30	500,000.00	500,000.00	477,029.80	477,029.80
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET	1,468,083.15	733,979.63	1,333,111.55	561,611.55	1,316,910.63	587,816.46
	CULTES						
50	U A P E (UNITE D'ACCUEIL POUR	439,953.35	448,797.65	306,611.55	306,611.55	295,016.55	295,016.55
	ECOLIERS)						
500	U A P E (UNITE D'ACCUEIL POUR	439,953.35	448,797.65	306,611.55	306,611.55	295,016.55	295,016.55
	ECOLIERS)						
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	547,557.75	285,181.98	544,400.00	255,000.00	565,121.84	292,799.91
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	547,557.75	285,181.98	544,400.00	255,000.00	565,121.84	292,799.91
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	436,397.30		436,900.00		425,204.35	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	436,397.30		436,900.00		425,204.35	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	2,700.00		3,000.00		2,293.40	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	2,700.00		3,000.00		2,293.40	
58	TEMPLES ET CULTES	41,474.75		42,200.00		29,274.49	
580	TEMPLES ET CULTES	41,474.75		42,200.00		29,274.49	
6	POLICE	580,518.42	77,470.55	525,400.00	48,650.00	513,514.14	44,446.00
60	ADMINISTRATION POLICE	488,314.52	47,015.00	420,500.00	10,000.00	417,828.09	8,830.00
600	ADMINISTRATION POLICE	488,314.52	47,015.00	420,500.00	10,000.00	417,828.09	8,830.00
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	61,748.35		66,250.00		60,070.05	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	61,748.35		66,250.00		60,070.05	
66	PROTECTION CIVILE	30,455.55	30,455.55	38,650.00	38,650.00	35,616.00	35,616.00
660	PROTECTION CIVILE	30,455.55	30,455.55	38,650.00	38,650.00	35,616.00	35,616.00
7	SECURITE SOCIALE	8,368,781.26	42,555.20	2,843,450.00		3,137,730.60	915,977.25

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
71	SERVICE SOCIAL COMMUNAL & REGIONAL	465,437.26	33,117.20	470,450.00		438,842.60	956.25
710	SERVICE SOCIAL COMMUNAL & REGIONAL	465,437.26	33,117.20	470,450.00		438,842.60	956.25
72	PREVOYANCE SOCIALE	7,730,829.00	9,438.00	2,185,000.00		2,535,808.00	915,021.00
720	PREVOYANCE SOCIALE	7,730,829.00	9,438.00	2,185,000.00		2,535,808.00	915,021.00
73	SANTE PUBLIQUE	172,515.00		188,000.00		163,080.00	
730	SANTE PUBLIQUE	172,515.00		188,000.00		163,080.00	
8	SERVICES INDUSTRIELS	90,385.60	141,174.95	73,200.00	146,000.00	109,991.40	143,115.85
81	SERVICE DES EAUX	2,892.45	152.30	2,200.00		1,298.55	
810	SERVICE DES EAUX	2,892.45	152.30	2,200.00		1,298.55	
82	SERVICE ELECTRIQUE	87,493.15	141,022.65	71,000.00	146,000.00	108,692.85	143,115.85
820	SERVICE ELECTRIQUE	87,493.15	141,022.65	71,000.00	146,000.00	108,692.85	143,115.85

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1,602,016.40	93,586.25	1,649,850.00	39,400.00	1,643,359.53	154,244.25
2	FINANCES	5,113,050.04	17,213,095.96	2,442,940.65	8,462,600.00	3,336,469.47	8,550,938.99
3	DOMAINES ET BATIMENTS	418,425.65	161,506.30	293,000.00	275,110.00	348,336.26	182,626.90
4	TRAVAUX	1,338,679.66	743,210.49	1,336,300.00	778,800.00	1,406,016.98	963,087.32
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1,468,083.15	733,979.63	1,333,111.55	561,611.55	1,316,910.63	587,816.46
6	POLICE	580,518.42	77,470.55	525,400.00	48,650.00	513,514.14	44,446.00
7	SECURITE SOCIALE	8,368,781.26	42,555.20	2,843,450.00		3,137,730.60	915,977.25
8	SERVICES INDUSTRIELS	90,385.60	141,174.95	73,200.00	146,000.00	109,991.40	143,115.85
TOTALISATION		18,979,940.18	19,206,579.33	10,497,252.20	10,312,171.55	11,812,329.01	11,542,253.02
Résultat		226,639.15			185,080.65		270,075.99

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	(Postes 914-915-916-917 du bilan)	
5	Dépenses	370'777.20
50	Investissements	353'855.20
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	133'731.30
503	Bâtiments et constructions	220'123.90
504	Installations des services industriels	
505	Forêts	
506	Mobilier, machines et véhicules	
507	Marchandises et approvisionnements	
509	Autres biens	
52	Prêts et participations permanentes	0.00
522	Communes et associations de communes	
525	Autres participations	
56	Subventions d'investissement	0.00
562	Communes et associations de communes	
565	Autres subventions	
58	Autres investissements	16'922.00
581	Indemnités d'expropriation	
589	Autres dépenses d'investissement	16'922.00
6	Recettes	497'081.85
60	Transferts au patrimoine financier	0.00
609	Transferts au patrimoine financier	
61	Participations de tiers	0.00
619	Participations de tiers	
62	Remboursements de prêts et de participations	0.00
622	Communes et associations de communes	
625	Autres remboursements	
66	Subventions	17'625.00
661	Canton	12'625.00
662	Communes et associations de communes	
669	Autres subventions	5'000.00
68	Amortissements et réserves	479'456.85
681	Amortissements (idem 331+332)	479'456.85
689	Dissolution des réserves	
59	Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)	126'304.65
69	Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	

LISTE DES CAUTIONNEMENTS (HORS BILAN)
--

COOPERATIVE CITE-DERRIERE à Lausanne

fr. 2'030'000.—

SOCIETE DES TRANSPORTS MBC
(Région Morges-Bière-Cossonay SA)

« 200'000.—

COMMUNE DE TOLOCHENAZ

Liste des ententes intercommunales

Sigle	Communes - collaboration	But	District	Forme juridique *	Réviseur	Communes concernées
	Groupement forestier de Ballens-Mollens	Exploitation forestière	Morges	3	Fidex Audit	Ballens, Berolle, Buchillon, Chigny, Denens, Etoy, Lavigny, Lully, Lussy-sur-Morges, Mollens, Morges, Saint-Prex, Tolochenaux, Villars-sous-Yens, Vuflens-le-Château, Yens
ARASMAC	Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay	Social. But optionnel: accueil de jour	Morges	1	Fid. Ofisa SA	Aclens, Allaman, Apples, Aubonne, Ballens, Berolle, Bière, Bougy-Villars, Bremblens, Buchillon, Bussy-Chardonney, Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Chigny, Clarmont, Colombier (Echichens), Cossonay, Cottens, Cuarnens, Denens, Denges, Dizey, Echandens, Echichens, Eclépens, Etoy, Féchy, Ferreyres, Gimel, Gollion, Grancy, La Chaux (Cossonay), La Sarraz, Lavigny, L'Isle, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Mauraz, Moiry, Mollens, Monnaz (Echichens), Montherod, Mont-la-Ville, Montricher, Morges, Pampigny, Pizy (Aubonne), Pompaples, Préverenges, Romanel-sur-Morges, Saint-Livres, Saint-Oyens, Saint-Prex, Saint-Saphorin-sur-Morges (Echichens), Saubraz, Senarclens, Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vuflens-le-Château, Vullierens, Yens
ASIME	Association scolaire intercommunale de Morges et environs	Ecole	Morges	1	Fid. Ofisa SA	Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Morges, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz, Vuflens-le-Château
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne	Epuration	Morges Ouest lausannois	1	Morges	Bussy-Chardonney, Clarmont, Chigny, Denens, Denges, Echichens, Ecublens, Lonay, Monnaz (Echichens), Morges , Préverenges, Vuflens-le-Château, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Yens
AIEB	Association intercommunale des eaux du Boiron	Eau	Morges	1	Fidacor SA	Denens, Lully, Lussy-sur-Morges, Tolochenaz, Villars-sous-Yens
SDIS	SDIS MORGET	Défense incendie	Morges	1	Ofisa SA	Aclens, Apples, Bremblens, Buchillon, Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Colombier (Echichens), Cottens, Denens, Denges, Echandens, Echichens, Etoy, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Monnaz (Echichens), Morges , Pampigny, Préverenges, Reverolle, Romanel-sur-Morges, Saint-Prex, Saint-Saphorin-sur-Morges (Echichens), Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vuflens-le-Château, Vullierens et Yens
PRM	Police région Morges	Police	Morges	1	Ofisa SA	Morges, St-Prex, Tolochenaz, Préverenges, Buchillon, Lussy-sur-Morges

* Forme juridique	
1	Association de communes au sens des articles 112 à 127 de la loi sur les communes du 28 février 1956
2	Association de communes

Sigle	Communes - collaboration	But	District	Forme juridique *	Réviseur	Communes concernées
3	Corporation de droit public au sens de l'art. 11 de la loi forestière du 8 mai 2012 et des articles 8 ss de son règlement d'application du 18 décembre 2013				5	Association régie par les dispositions des articles 60 et suivant du Code Civil Suisse
4	Loi sur les écoles de musique du 3 mai 2011 (LEM) et son règlement d'application du 19 décembre 2011 (RLEM)				6	Société anonyme de droit public

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Autorités

Durant l'année 2017, la Municipalité s'est réunie à 43 reprises. Les séances ont toujours lieu les lundis en fin de journée pour régler les affaires courantes et prendre les décisions y relatives.

Malgré la marge de manœuvre toujours plus limitée, la Municipalité s'efforce de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement tout en maintenant une politique de sauvegarde de notre patrimoine et d'amélioration de nos infrastructures. Conformément à la Loi sur les Communes, Mme Arn, Préfète du District de Morges, a procédé à l'inspection annuelle de notre Commune pour 2016/2017 le 7 décembre 2016. Au cours de cette visite, l'ensemble des procès-verbaux et registres de l'administration ont été contrôlés. Pour ce contrôle, Madame la Préfète a convoqué le Syndic, la Secrétaire municipale et la Boursière.

L'aménagement du territoire a encore occupé la Municipalité lors de nombreuses séances avec les représentants du Canton et de la Région. La Municipalité est sensible aux remarques de ses citoyens et s'efforce d'en tenir compte dans les domaines de sa compétence. Une collaboration intense et efficace est toujours développée avec la ville de Morges et ses services. Une rencontre annuelle entre les deux Municipalités au complet est organisée pour cultiver les relations privilégiées entre voisins.

La Municipalité apprécie l'excellente ambiance qui règne au sein de l'exécutif. Dans un bon esprit de collégialité, elle estime avoir rempli son devoir en gérant au mieux les nombreux travaux qui l'ont occupée durant l'année 2017. Les deux référendums déposés en juin 2016, l'un spontanément lors de la séance du Conseil, l'autre les jours suivants, sont toujours en cours de traitement, mais maintenant au Tribunal Fédéral.

La répartition des dicastères se présente comme suit :

M. Salvatore Guarna, Syndic

Administration générale, Routes, Epuration, eau et bâtiments.

Membre du Comité de direction de l'ERM et AIEB, Président assemblée group.forest. Ballens-Mollens.

M. Eric Linn, Municipal, Vice-Syndic

Finances, Transports

Membre du groupe politique de Région Morges, délégué municipal à l'ARCAM et au Comité Directeur de TPM

M. Olivier Jeanneret, Municipal

Police Région Morges, Protection civile, Service du feu, Cimetière.

Membre du Comité de direction de PRM, délégué municipal à PCi, ERM et SIS Morget.

M. Andreas Sutter, Municipal

Ecoles, Culture, Sports, Social, Cultes, Communication

Membre du Comité de direction à l'ASIME, Membre du comité AdCV, Vice-président du conseil ARASMAC

M. Robert Chevalier, Municipal

Police des constructions, Urbanisme, Travaux publics, Voirie.

Membre groupe technique de Région Morges, délégué municipal AIEB

1.2. Conseil Communal

La Municipalité remercie M. Mongenet, Président, ainsi que les membres du Conseil et les différentes Commissions sollicités durant l'année. Un merci particulier aux membres du bureau pour leur travail lors des votations. Quatre séances du Conseil Communal ont été planifiées durant l'année 2017 :

Séance du 6 mars 2017

Préavis 01-2017 Modification de 2 articles des statuts de l'ASIME de compétence communale.

Préavis 02-2017 RC69, aménagements à charges de la Commune, demande de crédit de CHF 500'000.-.

Présentation du projet du préavis 03-2017 et désignation de la commission.

Agrandissement de l'UAPE et désignation de la commission.

Séance du 19 juin 2017

Préavis 03-2017 Installation d'un terrain multisports et d'une piste de course, demande de crédit CHF 140'000.-.

Préavis 04-2017 Comptes 2016.

Préavis 05-2017 Aménagement UAPE « Drôle de Frimousse », demande de crédit CHF 150'000.-.

Election statutaires pour la période du 01.07.17 au 30.06.18 du président, du vice-président, des scrutateurs et des scrutateurs suppléants.

Séance du 30 octobre 2017

Présentation du PQ Sud Village.

Séance du 11 décembre 2017

Préavis 06-2017 Budget 2018.

Préavis 07-2017 Aménagement UAPE, demande de crédit complémentaire CHF 62'000.-.

Détermination sur la motion Duc Cyril et Robin Gérard.

Election d'un membre suppléant à la Commission de gestion.

1.2. Personnel

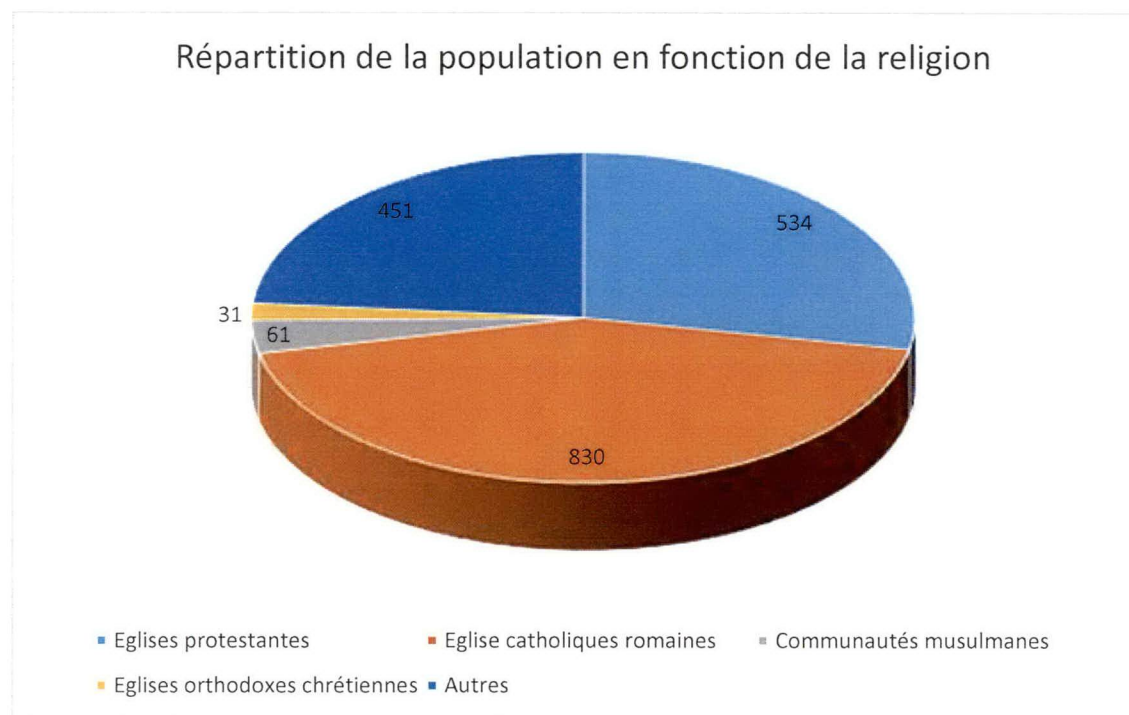
Le personnel communal se présente à fin 2017 de la manière suivante :

100 %	BARUCHET Sylvie, greffe municipal, GELIN Hubert, employé de voirie,
80 %	MACCHI Claire, boursière,
50%	GUIGNARD Maja, aide à la bourse (dès le 01.01.2018)
70 %	REDAELLI Françoise, préposée à l'office de la population,
20%	BERCLAZ Fabienne, préposée à la police des constructions (jusqu'au 31.12.2107)
40%	GIULIANO Giuseppe, responsable du service des constructions (dès 01.01.2018)
20%	JACOT Loïc, employé de voirie
au mois	Mme Monique Tièche, concierge Mme Jacqueline Walter, employée à UAPE Mme Céline Pillay, concierge Mme Ana Maria De Almeida, concierge
à l'heure	Mme Isabelle Rodriguez, concierge M. Gérard Nicaty, concierge

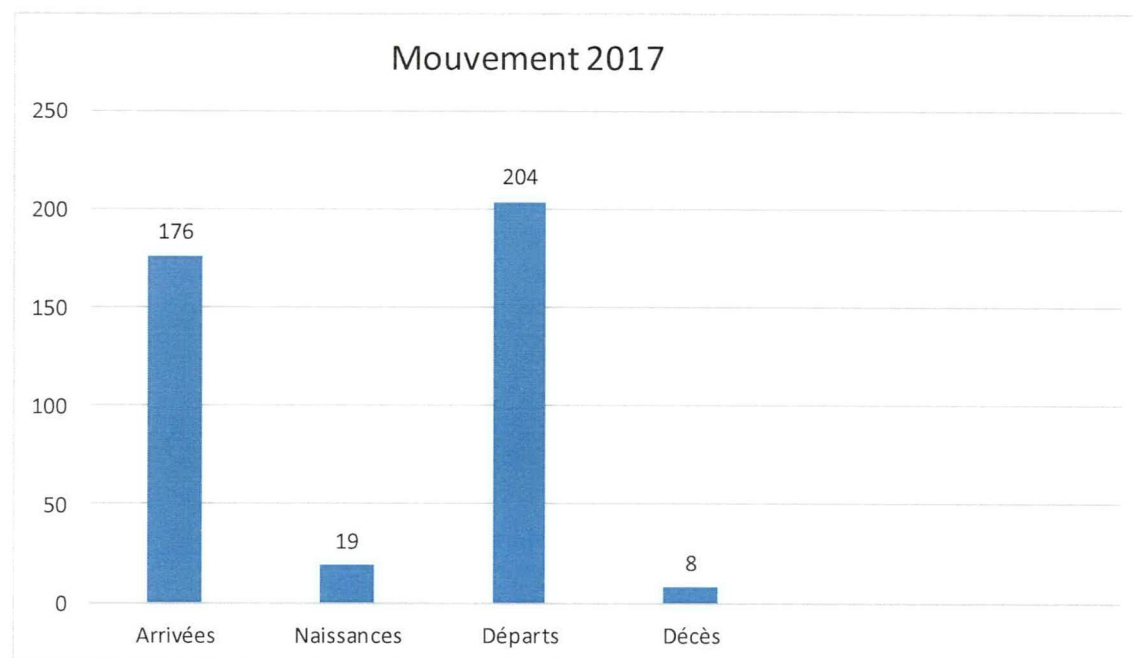
1.4. Office de la population

Population

Au 31 décembre 2017, la Commune comptait 1896 personnes en résidence principale et 11 en résidence secondaire, soit une population totale de 1907 personnes. La répartition hommes – femmes est presque parfaite, puisqu'il y a 948 hommes et 959 femmes. Mais, sans surprise, l'habitant le plus âgé est une femme née en 1920.



Mouvements de la population



Personnes au bénéfice d'un permis frontalier G

Au 31 décembre, on dénombrait 240 frontaliers travaillant pour le compte de 26 entreprises.

Registre des entreprises

Pas de changement non plus cette année. Le chiffre reste stable d'année en année : 191 entreprises toutes formes juridiques confondues (SA, Sàrl, individuelles, fondations, etc) étaient inscrites au registre communal à la fin décembre 2017.

Registre des chiens

La Commune recensait 132 chiens en fin d'année.

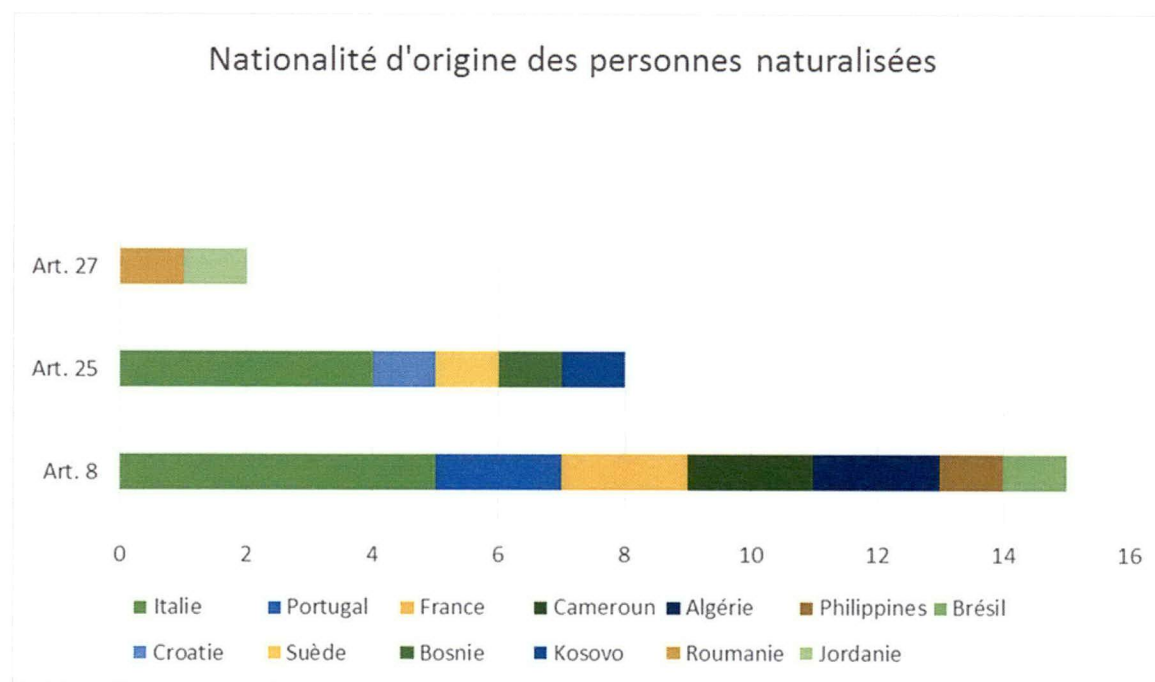
Naturalisations

En raison du changement de loi au 1^{er} janvier 2018, le nombre de naturalisation a été plus important que d'habitude. 25 personnes ont été naturalisées dans le courant de l'année, soit :

2 art. 27 (conjoint de suisse). Ces personnes obtiennent l'origine du conjoint.

8 art. 25 (personnes nées en Suisse)

15 art. 8 (naturalisation ordinaire)



2. **Finances**

Les commentaires sur les comptes de l'exercice 2016 figurent au début du présent document.

3. **Domaines et bâtiments**

En 2017, 11 stères de bois de feu ont été vendus à des particuliers.

4. **Travaux – Urbanisme – Routes – Voirie - Ordures ménagères et déchets - Epuration**

4.1 **Travaux / Police des constructions**

Le besoin d'un technicien communal s'est confirmé. Mme Berclaz nous a quitté à fin décembre, mais a été remplacée dès le 1^{er} janvier 2018 par M. Giuseppe Giuliano, ceci à 40%.

6 permis de construire ont été délivrés dans le courant de l'année 2017. Ce sont des projets mineurs.
4 permis d'habiter/utiliser ont été délivrés pour des travaux terminés durant l'année.

4.2 **Urbanisme**

Une première version du PPA «Rives du Lac» a été livrée, mais elle ne répond pas aux objectifs et attentes de la Municipalité de Tolochenaz. Les chantiers et les études en cours au niveau de la Voie Verte, par exemple, obligent la Municipalité à repousser ce PPA à 2018, voire 2019. De plus, et au vu de sa situation géographique et complexe, une étude plus approfondie est demandée. Celle-ci relève d'une vision et d'une collaboration entre les Municipalités de Morges, propriétaire des lieux, et de Tolochenaz.

Pour ce qui est du PGA, il faut retenir et considérer que si le développement de l'urbanisation vers l'intérieur est désormais une condition cadre de l'aménagement des territoires, nous nous devons de planifier avec prudence l'utilisation et l'exploitation du sol à notre échelle locale, ceci en considérant les différents paradigmes liés au développement et à la qualité de vie voulue pour les habitants de Tolochenaz. Ce qui veut dire qu'il reste encore à se poser la question d'une éventuelle démarche interactive avec les citoyens. Ce qui explique que le PGA ne pouvait être, dans sa version préliminaire, validé en 2017.

Energie

La Municipalité a poursuivi son engagement en faveur d'une politique énergétique communale durable, conformément à son concept énergétique communal. Durant l'année 2017, plusieurs personnes ont profité des diverses subventions proposées pour un total de CHF 64'888.-, soit :

4 dossiers (d'amélioration thermique (fenêtres, toitures, etc...))	CHF 7'655.-
3 dossiers (pompes à chaleur)	CHF 10'869.-
8 dossiers (capteurs solaires ou thermiques photovoltaïques)	CHF 20'014.-
10 vélos électriques	CHF 3'000.-
38 abonnements généraux CFF	CHF 11'400.-
149 abonnements ½ tarif CFF	CHF 7'450.-
1 abonnement Mobility	CHF 100.-
44 abonnements Mobilis	CHF 4'400.-

4.3 Routes - Voirie

Pas de rénovation importante de route en 2017, mais les interventions sur notre réseau routier sont de plus en plus planifiées et contrôlées. Il en ressort que la population peut bénéficier d'un réseau de qualité. Au niveau de la voirie, l'équipe accomplit un travail complet et adapté au gré des saisons, tant en ce qui concerne la surveillance que l'entretien de nos installations.

Déchèterie « Morges-Région

Evolution des quantités de déchets récoltées à la déchèterie

Déchets	2015		2016		2017	
	Quantités	Parts en %	Quantités	Parts en %	Quantités	Parts en %
Bois	443.40 t.	21.93%	446.64 t.	23.34%	466.84 t.	24.17%
Encombrants ménagers	315.80 t.	15.62%	308.98 t.	16.14%	328.36 t.	17.00%
Inertes ménagers	207.50 t.	10.26%	203.60 t.	10.64%	219.19 t.	11.35%
Papier trié	171.30 t.	8.47%	169.96 t.	8.88%	177.40 t.	9.18%
Ferraille	166.10 t.	8.22%	159.41 t.	8.33%	174.00 t.	9.01%
Appareils électriques & électroniques	101.70 t.	5.03%	115.17 t.	6.02%	133.08 t.	6.89%
Carton trié	119.80 t.	5.93%	94.07 t.	4.92%	115.24 t.	5.97%
Verre trié	199.50 t.	9.87%	132.23 t.	6.91%	111.04 t.	5.75%
Pet	66.40 t.	3.28%	67.88 t.	3.55%	68.89 t.	3.57%
Métaux ménagers	48.70 t.	2.41%	47.17 t.	2.46%	48.18 t.	2.49%
Déchets spéciaux ménagers	22.40 t.	1.11%	21.19 t.	1.11%	23.36 t.	1.21%
Capsules Nespresso	29.20 t.	1.44%	22.00 t.	1.15%	21.17 t.	1.10%
Déchets organiques	83.10 t.	4.11%	100.00 t.	5.23%	19.32 t.	1.00%
Habits usagés	31.00 t.	1.53%	9.40 t.	0.49%	11.05 t.	0.57%
Métaux nobles (alu / cu / inox)	12.50 t.	0.62%	12.88 t.	0.67%	10.75 t.	0.56%
Vieux pneus	3.50 t.	0.17%	3.29 t.	0.17%	3.61 t.	0.19%
Totaux :	2021.90 t.	100.00%	1913.87 t.	100.00%	1931.48 t.	100.00%

Instruction publique et cultes

UAPE Drôle de Frimousse (Direction administrative effectuée par M. Andreas Sutter, Municipal responsable)

En début d'année, le premier étage de la Maison Blanche s'est libéré. L'agrandissement de l'UAPE pouvait s'entreprendre et par conséquent la Commune a été en mesure d'affecter entièrement notre Maison Blanche à l'UAPE.

Notre demande d'augmentation à 48 places d'accueil a été acceptée par l'ARASMAC, à laquelle appartient l'AJEMA. Par la même occasion, nous avons amélioré l'horaire pour les parents en ouvrant à 7h au lieu de 7h30, ainsi que le mercredi midi et après-midi.

Un premier préavis de CHF 150'000.- a été accepté afin de pouvoir procéder aux aménagements nécessaires. Il a été suivi d'un second préavis complémentaire de CHF 62'000.-, afin de pouvoir répondre aux exigences de l'ECA entre autres. Les travaux ont été exécutés selon les devis, ceci sur les 3 périodes de vacances scolaires.

Notre UAPE a toujours beaucoup de succès auprès des parents et le taux de remplissage maximal est déjà presque atteint.

Ecoles (ASIME)

Le nombre d'élèves qui fréquentent l'école obligatoire est assez stable pour Tolochenaz. En tout, ce sont 214 enfants enclassés, soit 112 de la 1P à la 4P, 39 pour 7 et 8P et 63 en secondaire. Dans notre collège sont accueillis 78 élèves dans 4 classes.

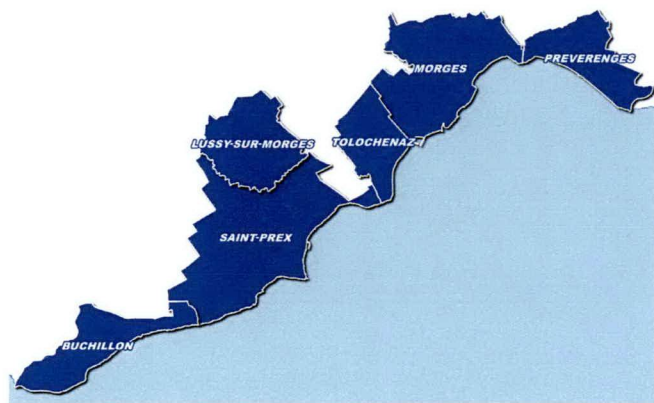
En ce qui concerne l'association scolaire Morges et environ (ASIME), un des objectifs principaux en 2017 a été le lancement du projet Centre Marcel Barbey à la Vallée de Joux. Ce centre a été acquis en 2016. Il est en rénovation actuellement et va remplacer les Grandes-Roches en été 2018.

La Municipalité a décidé de participer au financement de la Cantine scolaire de Lully, ceci afin que les écoliers domiciliés à Tolochenaz puissent aussi bénéficier du repas de midi.

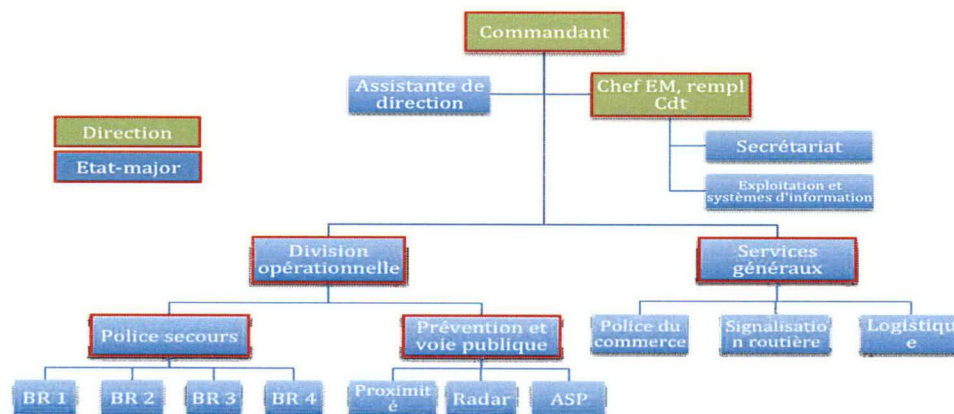
6. Police – Service incendie – Protection Civile

6.1. Police Région Morges

Communes membres PRM



Organigramme



Nouvelles infrastructures

Construction

Le déménagement dans le nouvel Hôtel de police, sis à l'avenue des Pâquis 31, est intervenu en date du 30 novembre 2017, au terme de 14 mois de travaux.

Réparti sur 4 niveaux, le nouvel Hôtel de police dispose notamment d'une zone de détention (3 boxes de maintien, 3 cellules et 3 salles d'audition), d'une centrale d'engagement moderne, de salles de conférences, d'une cafétéria et d'une salle de fitness. Les fonctionnalités ont été pensées de sorte à optimiser les synergies entre les services, la sécurité des personnes et la confidentialité des activités sensibles.

Fonctionnalités

Situé à 10 minutes à pied de la Gare de Morges et à quelques mètres de la sortie d'autoroute Morges-Est, le nouvel Hôtel de police regroupe, désormais, tous les services de la Police Région Morges sous le même toit et améliore ainsi son efficience. Dès lors, le citoyen dispose d'une seule porte d'entrée pour toutes les sollicitations relatives à l'ordre et à la sécurité publique.

Désormais, à l'avenue des Pâquis 31, se trouvent les forces de police (police secours, police de proximité et la centrale d'engagement) pour toutes les réquisitions urgentes, plaintes et constats. Aussi y sont hébergés la Police du commerce, l'Unité signalisation, les Assistants de Sécurité Publique, l'Unité radar, le secrétariat et la Commission de police. Pour finir, au dernier étage, sont installées la Présidente du Comité de direction et la Direction de police.

Coûts

La Police Région Morges est locataire des locaux, avec un bail de 20 ans. Les investissements spécifiques à son activité, et à la charge de l'Association de Communes Police Région Morges, se sont élevés à CHF 1'341'039.00 HT au 31 décembre 2017. A ce stade, le cadre budgétaire a été respecté, sans dépassement.

Le comité de direction

Son message et ses activités

La mission première de la police est d'être au service de sa population et de préserver la sécurité publique et l'intégrité physique des personnes. Cette année 2017 a été riche en événements.

Le Comité de direction profite de ce message pour remercier les organes de la précédente législature, qui ont grandement contribué à la réalisation de ce nouvel Hôtel de police.

Morges, en pleine mutation, est confrontée à de nombreux chantiers en cours, qui ont un impact quotidien sur nos activités, particulièrement au niveau de la signalisation et du maintien de la sécurité aux abords de ces chantiers et sur la circulation routière du territoire de la PRM.

Le Comité de direction a été mis à contribution, de manière soutenue, tout au long de l'année pour de nombreuses décisions et événements de conduite (20 séances).

Le plan de législature, élaboré fin 2016, a été présenté au Conseil intercommunal en 2017. Il sera le fil rouge pour le Comité de direction tout au long de cette législature.

Concernant la modification des statuts de la PRM, le Comité de direction a organisé deux tables rondes en 2017, en présence des Syndics des six Communes membres. Les articles relatifs à la représentation politique au Conseil intercommunal et à la répartition financière ont été traités. Les autres articles feront l'objet d'une relecture courant 2018. En parallèle, les réflexions et l'élaboration d'un règlement de police unique, voire unifié, se poursuivent.

Le conseil intercommunal

Ses activités et décisions

Durant l'année 2017, le Conseil intercommunal, composé des 32 délégués des Communes membres, s'est réuni à 4 reprises à Préverenges.

- Séance du 4 avril : ont été déposés les préavis concernant :
 - le rapport de gestion 2016 ;
 - les comptes de l'exercice 2016 ;
 - l'application du Règlement sur la comptabilité des Communes ;
 - la création d'un plafond d'endettement.

En sus, le Conseil intercommunal a adopté le rapport-préavis de la Commission ad hoc sur la motion de la commission de gestion et des finances par laquelle elle demande une modification réglementaire ou statutaire dans le but de nantir la commission de gestion et des finances de l'examen de tous les préavis ayant un impact financier (dépenses extrabudgétaires), dès que le montant demandé dépasse une limite de CHF 50'000.-.

Lors de cette assemblée, le Comité de direction a présenté son plan de législature 2016 – 2021.

- Séance du 30 mai : le Conseil intercommunal a approuvé les préavis concernant :
 - le rapport de gestion 2016 ;
 - les comptes de l'exercice 2016 ;
 - l'application du Règlement sur la comptabilité des Communes ;
 - la création d'un plafond d'endettement.
 - Séance du 26 septembre : a été déposé et adopté le préavis relatif au budget de l'exercice 2018 et M. Frédéric Grognez, de la Cour des comptes, a exposé une présentation de l'Audit sur les Associations de Communes.
 - Séance du 28 novembre : a été déposé et adopté le préavis relatif à la demande d'un crédit de CHF 199'800.- TTC, duquel sont déduits les frais de location de CHF 19'264.-, soit un montant final de CHF 180'536.- TTC pour l'acquisition d'un appareil cinémométrique semi-stationnaire.
- En outre, a été organisée, à cette occasion, une présentation d'un véhicule d'intervention avec tout son équipement.

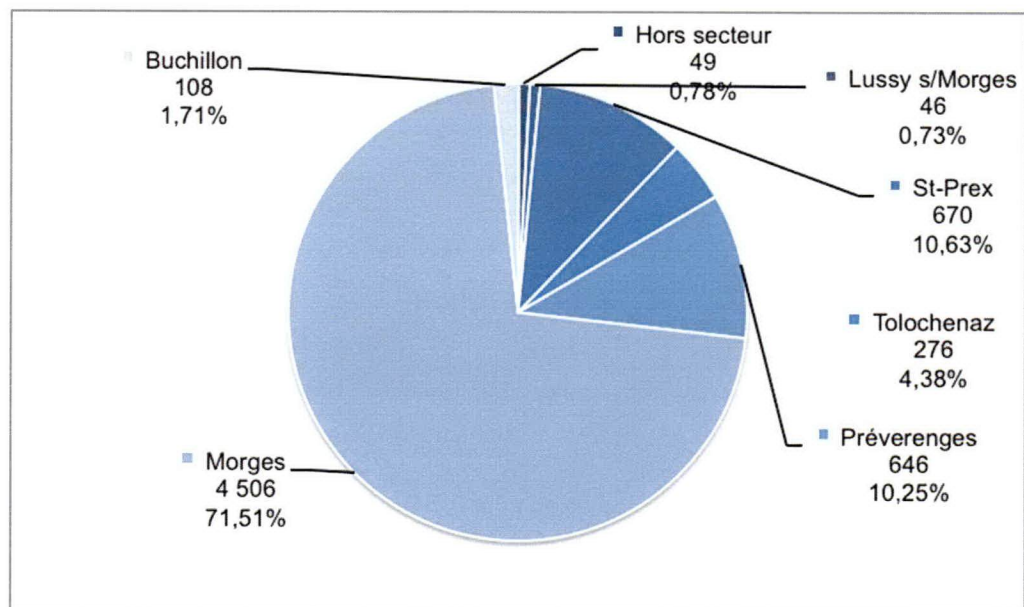
Police secours

Répartition territoriale des interventions

Sur l'ensemble du territoire desservi par la PRM, les services de police ont assuré 6'301 interventions (4'275 en 2016), ce qui représente en moyenne 17.2 interventions par jour (11.7 en 2016). L'augmentation s'explique par le fait que, désormais, les contrôles de vitesse qui donnent lieu à des dénonciations en Préfecture ou au

Ministère Public sont notifiés dans le JEP. Il faut également tenir compte que certaines interventions, qui nécessitent un rapport, ne sont pas relevées en détail dans les graphiques ci-après, telles que les nuisances sonores, tapages nocturnes, querelles, fermetures tardives, pollutions, jeux dangereux, filouteries d'auberge, dénonciations au diverses lois et règlements sur sollicitation des autres instances ou lors de travail spontané en rue.

Graphique : Répartition territoriale des interventions

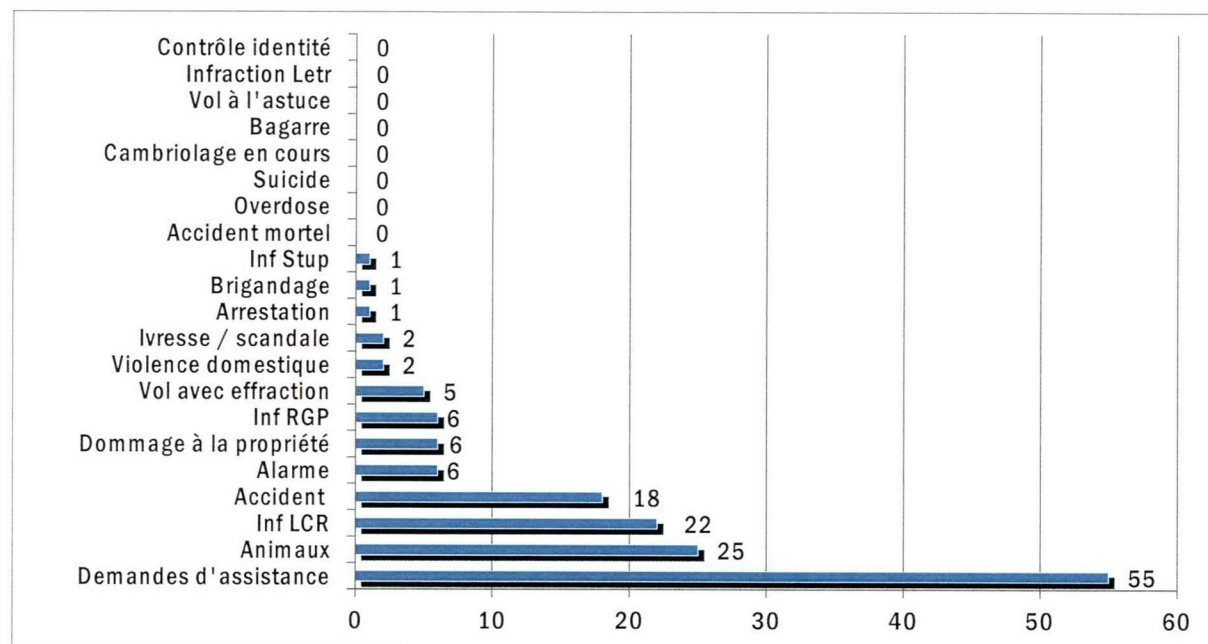


Les interventions à Tolochenaz

Sur le territoire de la Commune de Tolochenaz, les services de police ont assuré 150 interventions (173 en 2016), ce qui représente en moyenne 0.4 intervention par jour (0.5 en 2016).

Interventions sur la Commune de Tolochenaz en %			
Les demandes d'assistance	36.7 %	Les violences domestiques	1.3 %
Les infractions à la Loi sur la circulation routière (LCR)	14.7 %	Les ivresses et scandales	1.3 %
Les contrôles d'identité	-	Les vols à l'astuce	-
Les accidents	12.0 %	Les bagarres	-
Les vols avec effraction	3.3 %	Les suicides	-
Les interventions dues à des animaux	16.7 %	Les brigandages	0.7 %
Les infractions au Règlement général de police	4.0 %	Les arrestations	0.7 %
Les dommages à la propriété	4.0 %	Les overdoses	-
Les infractions à la Loi fédérale sur les produits stupéfiants (Lstup)	0.7%	Les accidents mortels	-
Les alarmes	4.0 %	Les cambriolages en cours	-
Les infractions à la Loi sur les étrangers (LETR)	-		

Graphique: Interventions sur le territoire de la Commune de Tolochenaz en chiffres

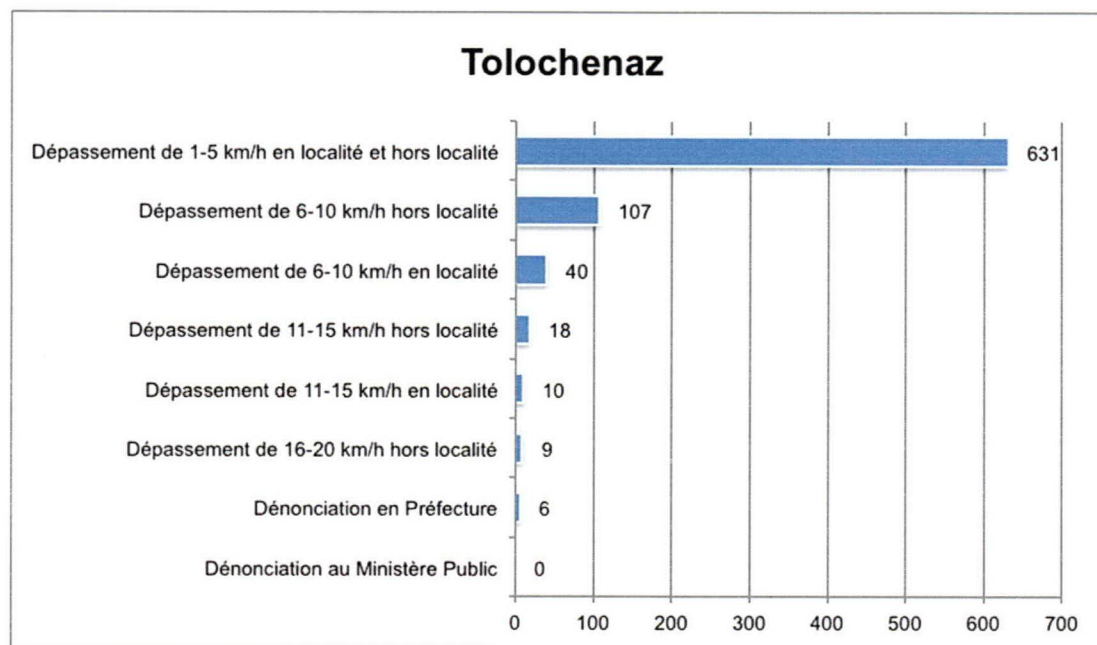


Unité radar

Contrôles mobiles de vitesse

Pendant l'année 2017, 636 contrôles ont été effectués (358 en 2016) et 127'471 véhicules ont été contrôlés (69'244 en 2016). Ont été infligées 12'976 amendes d'ordre (5'862 en 2016), 245 dénonciations ont été établies en Préfecture (39 en 2016) et 21 au Ministère Public (2 en 2016), ce qui représente un total de 10% d'infractions.

Le radar mobile a été engagé et positionné à proximité immédiate des établissements scolaires durant les campagnes de prévention routière et lors des rentrées scolaires.



Brigade ASP

Commandements de payer

Les ASP notifient les commandements de payer pour toutes les Communes partenaires, à l'exception de Préverenges. 1'644 commandements de payer ont été notifiés (1'891 en 2016) et 214 (260 en 2016) ont été retournés avec un rapport à l'Office des Poursuites. Pour Tolochenaz, c'est 167 commandements de payer qui ont été notifiés.

Rapports de naturalisation

Les ASP rédigent les rapports de naturalisation, ainsi que les enquêtes pour l'Office de la Population pour toutes les Communes partenaires (Préverenges excepté). Pour Tolochenaz, ce sont 22 enquêtes de naturalisation qui ont été rédigées.

Amendes d'ordre

En 2017, 29'686 amendes d'ordre ont été infligées sur le secteur PRM (27'531 en 2016). L'engagement d'un ASP supplémentaire, une présence plus efficiente sur le terrain, ainsi que des contrôles plus réguliers sur l'ensemble du secteur d'intervention de la PRM, expliquent un nombre d'amendes d'ordre plus élevé. 166 amendes d'ordres ont été infligées sur la Commune de Tolochenaz.

6.2. Service incendie

Le **SIS MORGET**, composé de 29 Communes du district de Morges représentant une population de plus de 53'000 habitants, est fort de 328 sapeurs-pompiers volontaires, dont 23 femmes.

Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendies, d'inondations, de dégâts naturels, de petits cas de pollution, de soutiens sanitaires et de divers cas particuliers. Il est composé de 7 Organes d'Interventions (OI). Les OI interviennent selon les missions qui leur sont dévolues.

La section DPS de l'OI Morges intervient en désincarcération lors d'accidents avec blessé(s) incarcéré(s).

Les Communes membres de cette association sont représentées à l'assemblée par un délégué de leur Municipalité. Le comité directeur est composé de 7 membres, un par organe d'intervention. Les responsabilités concernant la défense incendie des Communes faisant partie de l'association sont déléguées au SIS Morget. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de consulter le rapport d'activités du SIS Morget.

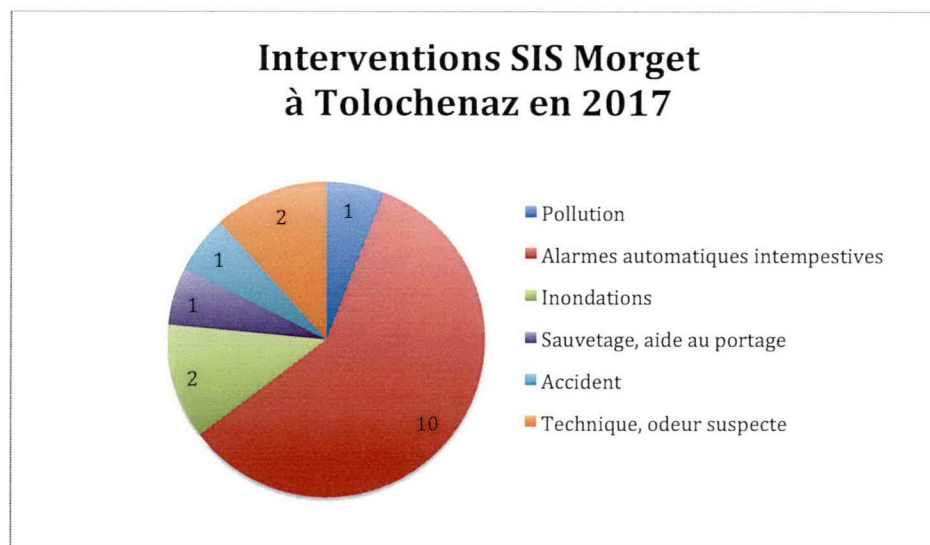
Sapeurs-pompiers permanents

Pour faire suite à la décision de l'assemblée des délégués, en avril 2016, d'engager un permanent supplémentaire à 100% comme chargé de formation, Monsieur Stéphane Martin, domicilié à Préverenges, a été engagé au 1^{er} février 2017.

Suite au départ au 31 août 2017 de Monsieur Eric Dumauthioz , permanent à 50% en charge de la prévention du SIS, son remplacement a été mis au concours. Monsieur David Roch a été choisi comme nouveau chargé de prévention à 50% et il a rejoint le groupe de permanents au 1^{er} décembre 2017.

Les interventions

Le SIS MORGET est intervenu à **333** reprises avec efficacité sur l'ensemble du territoire. Année particulièrement calme au niveau des interventions liées aux dégâts naturels. Il est à noter que les départs pour feux sont en augmentations (27% des sinistres) et que les alarmes automatique (détecteur fumée ou feu) sont en net recul suite aux mesures de levées de doute mises en place par l'ECA (19%) dont 2% du total sont réelles (départ de feu, surchauffe).



La complexité des interventions impose une formation toujours plus exigeante et cela demande un engagement de plus en plus important de la part des intervenants volontaires.

En raison du nombre élevé d'interventions en journée (44%), le SIS est confronté à un manque d'intervenants pouvant se libérer. De nouvelles pistes doivent être trouvées pour pouvoir garantir un effectif d'intervenants dans le futur, ce qui est indispensable à l'accomplissement des missions.

Il est prévu de solliciter particulièrement les Communes disposant de personnel et de leur demander de mettre certains de leurs employés à la disposition du SIS en tant qu'intervenants.

Un autre point délicat est le manque de logements disponibles et financièrement accessibles pour nos jeunes intervenants.

6.3. Protection civile

Instances politiques :

La PCI du district de Morges est pilotée par les 62 représentants des Communes du district et 7 membres du CODIR. La volonté des autorités est de se donner les moyens d'avoir une PCi efficiente, tout en maîtrisant les coûts.

Effectif :

Le bataillon est composé de 735 miliciens et professionnels répartis en 7 compagnies.

Objectifs 2017 :

L'ensemble des objectifs a été atteint. En résumé, 2 des objectifs ont été; le port de la tenue PCi, ainsi que la connaissance et l'application des prescriptions de sécurité.

Evénements et engagements principaux en 2017 :

- Les 17 et 18 janvier, engagement au profit de la visite du chef d'état de la république de Chine, M. Xi Jinping.
- La section a reçu la mission d'effectuer le ravitaillement des forces de sécurité mobilisées. Au total, ce sont le service de 1888 repas, la distribution de 301 déjeuners et 2515 lunches.
- Les 69 sirènes fixes du district et les 24 sirènes mobiles ont été testées avec succès le 1^{er} février.
- Présence avec un stand d'information à la revue du SIS Morget le samedi 24 juin à Apples.
- Sécurité du parcours de la Romande Energie Run le 10 septembre, course populaire se déroulant de Nyon à Allaman.
- Le 23 octobre, la police cantonale a alarmé la PCi pour une mission de délestage d'autoroute entre les sorties d'Aubonne et Rolle suite à un accident de camion qui aura provoqué un bouchon historique sur le réseau routier Vaudois. Onze hommes ont répondu à l'alarme.
- Mission de recensement des biens culturels de la Commune d'Aubonne. Création de fiches d'évacuation pour les objets présentés au musée militaire vaudois du château de Morges.
- Réfection du sentier de la Truite de Lully-Tolochenaz, construction d'une passerelle à Colombier.

AIEB (Association Intercommunale des Eaux du Boiron)

En 2017, un chantier a été effectué sur notre Commune : le remplacement de la conduite Route du Molliau/La Caroline. Ce chantier a été suivi par M. Guarna, Syndic. Tout s'est bien déroulé, avec une très bonne collaboration des différents propriétaires. Les coûts ont été maîtrisés avec une facture totale inférieure de 10% par rapport au devis initial. En cas de besoin, comme en juin-juillet 2017, il peut être imposé de rationaliser l'utilisation de l'eau.

SAGEP

Deux nouveaux puits au Pénézy ont été mis en service. La conduite Molliau-Caroline à Tolochenaz a été remplacée. La mise en place de la liaison Villars-Denens (2^{ème} étape) a été effectuée, assurant ainsi le bouclage de Villars-sous-Yens.

Compteurs d'eau

Les compteurs d'eau dans les bâtiments sont loués aux propriétaires par l'AIEB. Celle-ci assure un remplacement après un certain nombre d'années afin que ces compteurs soient le plus fiable possible, sachant qu'avec le temps, les imperfections de comptage peuvent être plus importantes. Ainsi, une moyenne de 15 compteurs par année sont remplacés sur le territoire de Tolochenaz.

ERM

Le « Rapport de gestion 2017 », disponible sur le site www.erm-step.ch, relate et commente en détails les nombreuses et diverses activités de l'ERM ; il peut également être obtenu auprès du secrétariat de l'association à l'adresse suivante : Epuration Région Morgienne, rue de Lausanne 72, 1110 Morges.

7. Sécurité sociale

Les personnes intéressées par les activités de l'ARASMAC (Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay) peuvent se procurer le rapport annuel auprès de M. Andreas Sutter, Municipal en charge, dès sa parution fin juin.

Communication

La Tolo Gazette est parue une fois par trimestre en 2017.

Le calendrier mural, toujours autant apprécié est paru fin décembre. Hélas, le concours photo lancé durant l'été n'a pas eu l'écho attendu. La Municipalité a alors décidé de faire une édition avec des photos anciennes du paysage de notre Commune.

La Vie d'Ici

Le projet, pour nos aînés, conduit par Pro Senectute, « Village solidaire », a pris fin en 2017 comme planifié. C'est avec beaucoup de motivation que les aînés ont alors créé l'association « La Vie d'Ici » à la suite de « Village solidaire » (autonomisation). La participation de la population concernée est excellente. Beaucoup d'événements sont organisés. La Commune continuera à soutenir cette nouvelle association.

Evénements pour nos Aînés

Comme chaque année, la Commune a offert une magnifique et ensoleillée journée dans le canton de Fribourg à tous les retraités de notre Commune. Il en va de même pour le Noël des Aînés organisé comme de coutume début décembre. Là aussi, toujours une belle fréquentation.

CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE TOLOCHENAZ

dans sa séance du 18 juin 2018

Après avoir pris connaissance :

- des comptes 2017,
- du préavis de la Municipalité No 01-2018,
- du rapport de la commission de gestion,

d é c i d e

1. D'approuver les comptes de la bourse communale pour l'exercice 2017 et le bilan tels qu'ils ont été présentés.
2. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 avril 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
S. Guarna



La Secrétaire
S. Baruchet

